

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE PRESENTE A
UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
MADALENA BORGES

LES ACTES DE DISCOURS NON LITTERAUX ET L'ARRIERE-PLAN

JUIN 1990

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Remerciements

Ce mémoire de maîtrise fut rédigé grâce aux bourses de la "Coordenação de Aperfeiçoamento de Pessoal de Nível Superior" CAPES - Ministère de l'Education du Brésil.

Je remercie très chaleureusement Monsieur Claude Panaccio qui a bien voulu diriger ma recherche, avec qui j'ai pu avoir beaucoup des discussions utiles et dont les remarques ont beaucoup contribué à la rédaction de ce mémoire et Monsieur Daniel Vanderveken pour son appui académique et théorique.

Je suis aussi redevable à Madame Claude Elizabeth Perreault qui a contribué à la révision de la forme finale du texte.

Table des matières

Remerciements.....	i
Introduction.....	2
Chapitre I: Deux définitions de la notion de signification du locuteur.....	9
Introduction.....	9
Partie I.	
L'acte illocutoire, l'unité première de l'analyse de la signification.....	11
Les conventions et l'accomplissement des actes illocutoires.....	15
L'analyse de la notion de signification du locuteur.....	20
Partie II	
Le second moment de la théorie de la signification de Searle.....	24
L'arrière-plan et la signification.....	31

La seconde phase de la théorie des actes de discours et la logique illocutoire.....	37
Conclusion.....	40
Chapitre II:La théorie de l'intentionnalité.....	42
Partie I.....	42
La distinction entre représentation et présentation.....	44
La perception et l'action en tant que formes premières de l'intentionnalité.....	45
Les expériences perceptives et la causalité.....	46
La perception, le réseau et l'arrière-plan.....	47
La perception et le souvenir de la perception.....	48
L'action et l'intentionnalité.....	49
La causalité intentionnelle.....	50
La relation causale est la relation "au moyen de".....	52
L'intentionnalité et les actes de discours.....	54
Intentionnalité et intensionnalité.....	56

Désir et croyance.....	59
L'arrière-plan et les formes premières d'intentionnalité.....	61
Partie II.	
L'arrière-plan et les expériences sensorielles.....	62
L'arrière-plan et l'action.....	68
Conclusion.....	69
Chapitre III: La notion d'arrière-plan..... 71	
Introduction.....	71
Partie I	
la notion d'arrière-plan.....	72
La notion de l'arrière-plan dans le chapitre cinq de <i>Intentionality</i>	78
Le réseau et les conditions de satisfaction.....	80
L'arrière-plan et le réseau.....	81
La nature des composantes.....	82
La notion d'arrière-plan.....	83

Les arguments en faveur de l'arrière-plan.....	85
Les capacités physiques.(les habiletés physiques).....	86
La compréhension de la métaphore.....	87
La compréhension de la signification littérale.....	88
Conclusion de la partie I.....	89
Partie II.....	90
Partie III Le fonctionnement de l'arrière-plan.....	94
Saillance sémantique et saillance pragmatique.....	100
La saillance pragmatique	102
La pertinence sémantique et la pertinence pragmatique.....	103
Conclusion du Chapitre III.....	105
Chapitre IV:Les critères pour la sélection d'information à partir de l'arrière-plan.....	106
Introduction.....	106

Partie I

La sémantique des actes de discours.....	108
--	-----

Partie II

La logique conversationnelle.....	110
-----------------------------------	-----

Partie III

Les actes de discours non-littéraux	113
---	-----

L'analyse des ironies selon Vanderveken.....	115
--	-----

L'analyse des actes de discours indirects selon Vanderveken.....	119
--	-----

L'analyse des implications conversationnelles selon Vanderveken...	122
--	-----

Partie IV

La saillance sémantique et la saillance pragmatique.....	123
--	-----

Le fonctionnement de la saillance sémantique et de la saillance pragmatique pour le repérage d'information à partir de l'arrière-plan.....	126
--	-----

Conclusion du chapitre IV.....	134
Conclusion.....	136
Bibliographie.....	142

Introduction

Comme le titre de notre travail l'indique, la notion centrale qui sera notre objet d'étude est celle d'arrière-plan. On peut poser immédiatement la question: "Pourquoi concéder une telle importance à une notion qui paraît marginale?" En effet, la notion d'arrière-plan n'a pas été suffisamment analysée, ceci peut faire en sorte qu'elle paraisse une notion marginale. Cependant, au long de notre travail nous allons faire ressortir l'importance de cette notion dans la théorie des actes de discours aussi bien que pour la construction d'une pragmatique des actes de discours.

Lorsque nous parlons des actes de discours non-littéraux, souvent nous avons recours à la notion d'arrière-plan pour indiquer d'où les locuteurs prennent les informations qui leur permettent d'interpréter l'acte de discours non-littéral. Mais il nous faut être conscients que ni la notion d'arrière-plan, ni les critères pour la sélection d'informations à partir de l'arrière-plan n'ont été suffisamment déterminés.

Notre travail n'a pas la prétention de constituer une théorie de l'arrière-plan. Il n'est qu'un premier pas dans une direction de recherche possible. Nous posons tout naïvement la question suivante: "Comment les locuteurs font-ils pour recourir à leurs arrière-plans?" C'est une question dont la réponse est loin d'être obtenue. Mais en tant que question elle a au moins le mérite d'être née de l'inquiétude.

Les premiers essais pour répondre à cette question font apparaître une difficulté dès le départ: la notion d'arrière-plan, seulement chez Searle, n'a pas moins de quatre définitions différentes.

D'une part, nous pouvons constater la similitude entre la notion d'arrière-plan comme Searle la conçoit et la notion de formes de vie que nous rencontrons chez Wittgenstein. Mais au lieu d'être un soulagement, ceci est une autre source d'inquiétude parce que la notion de formes de vie elle aussi n'a pas non plus une définition précise: seulement dans les *Investigations Philosophiques*, nous pouvons rencontrer quatre définitions de la notion de formes de vie, comme l'indique Hunter.¹

A part les écrits de Searle et quelques mentions de la notion d'arrière-plan, nous ne rencontrons pas vraiment d'articles consacrés à l'analyse de cette notion. Ainsi un des objectifs centraux de notre recherche est d'analyser la notion d'arrière-plan dans les passages où elle est apparue pour pouvoir en extraire une définition et pour pouvoir éliminer les contradictions apparentes que nous rencontrons chez Searle. Ces contradictions ont pour source la définition qui est considérée dans chaque contexte où elle apparaît.

Afin de pouvoir développer notre question, nous avons considéré la dernière définition à savoir: l'arrière-plan comme un ensemble de capacités et d'assomptions pré-intentionnelles, de formes de savoir-faire et de savoir-que non-représentationnelles, holistiques et pré-intentionnelles.

¹ Hunter H.P., "Forms of Life in Wittgenstein Philosophical's Investigations", in *Essays on Wittgenstein*, Klemke (ed), Urbana, Illinois, University of Illinois Press, 1971, 273-297.

A partir de cette définition, nous posons la question suivante: quels sont les critères que les locuteurs d'une langue emploient pour sélectionner des informations qui leur permettent d'identifier les actes de discours non-littéraux?

Pour développer cette question il a été nécessaire de considérer une autre question: comment un composant de l'arrière-plan peut-il devenir une information si une des caractéristiques fondamentales des composants de l'arrière-plan est leur caractère non-représentationnel ?

Pour résoudre cette difficulté, il a été nécessaire de développer certaines considérations sur le fonctionnement de l'arrière-plan. Nous avons ainsi suggéré la *saillance* comme un facteur de stimulation de l'arrière-plan. Cette saillance, nous l'avons distinguée de la saillance d'une partie ou d'un des composants de l'arrière-plan. Par rapport à l'arrière-plan nous considérons que certaines parties ou certains éléments sont saillants et ceci permet qu'ils émergent vers le réseau et soient alors des candidats à être des représentations. Comme nous le montrerons, la saillance ne porte pas préjudice au caractère holistique de l'arrière-plan.

L'idée que la saillance de certains éléments (composants des actes de discours et du contexte d'énonciation) dans certaines situations sont des facteurs de stimulation de l'arrière-plan rejoint enfin notre objectif. Nous montrerons que certains éléments des situations conversationnelles qui sont saillants stimulent ainsi l'arrière-plan et permettent la limitation des ensembles d'éléments qui peuvent devenir des représentations en indiquant

préalablement quels critères de pertinence le locuteur doit employer afin de sélectionner des informations à partir de l'arrière-plan.

L'avantage que les développements de ces idées permettrait d'obtenir est qu'elles renforcent notre intuition selon laquelle la compréhension des actes de discours non-littéraux dépend de la compréhension des actes de discours littéraux aussi bien que des notions de conditions de succès, de satisfaction et d'accomplissement sans défaut des actes illocutoires. Ainsi, dans notre perspective la sémantique et la pragmatique ne sont pas dissociées et le développement de la dernière dépend du développement de la première.

Il faut signaler, cependant que nous nous sommes concentrée sur trois types d'actes de discours non-littéraux: les ironies, les actes de discours indirects et les implications conversationnelles. Nous nous sommes abstenu de toucher aux métaphores pour deux raisons principalement: la première est qu'il existe une immense littérature consacrée aux métaphores et il serait presque impossible de considérer toute cette littérature dans les limites que nous avons stipulées pour notre recherche; la seconde est que nous n'avons pas encore rencontré d'analyses des métaphores qui nous permettent des caractérisations théoriques fortes.

Dans notre travail nous allons développer les trois questions dont nous avons déjà fait mention: la caractérisation de la notion d'arrière-plan, la définition des critères de saillance en rapport avec le fonctionnement de l'arrière-plan, et les critères pour la sélection d'informations à partir de l'arrière-plan. Pour arriver à notre objectif nous avons divisé le travail en quatre chapitres.

La stratégie de l'exposition est la suivante: les quatre chapitres sont inter-reliés par la notion centrale, c'est-à-dire qu'à la fin de chacun des deux premiers chapitres nous amenons la question de l'arrière-plan et nous analysons cette notion par rapport aux éléments qui ont fait l'objet de la discussion générale du chapitre. Cette stratégie a l'avantage d'éviter la répétition des mêmes discussions à l'intérieur du chapitre consacré à l'analyse de la notion d'arrière-plan aussi bien que de montrer l'importance de cette notion pour la théorie des actes de discours et pour la théorie de l'intentionnalité.

Dans le premier chapitre nous allons voir deux moments de la notion de signification chez Searle. Ce chapitre a pour but de montrer les différences dans la notion de signification que nous pouvons rencontrer dans les travaux de Searle et l'état actuel de la question. La dernière partie de ce chapitre montre la relation entre la notion de l'arrière-plan et celle de signification.

Dans le second chapitre, nous résumerons la théorie de l'intentionnalité chez Searle, et nous mettrons en place plusieurs concepts nécessaires pour la compréhension de la notion d'arrière-plan. Il faut remarquer que c'est dans *Intentionality* que Searle a le plus développé la notion d'arrière-plan. La dernière partie de ce chapitre s'attarde également aux considérations des rapports entre l'arrière-plan et les formes primitives d'intentionnalité.

Le troisième chapitre discute de la notion d'arrière-plan, des considérations sur la notion de saillance, de la distinction entre les deux types de saillance. Y seront aussi signalés les critères que nous allons développer dans le quatrième chapitre: la distinction et le fonctionnement de la saillance

sémantique et celle de la saillance pragmatique qui stimulent l'arrière-plan permettant ainsi la sélection des informations sémantiquement pertinentes et pragmatiquement pertinentes.

Enfin dans le quatrième et dernier chapitre nous nous attarderons à des considérations sur les critères pour la sélection d'informations permettant à l'allocutaire la compréhension des actes de discours non-littéraux.

Searle et Vanderveken ont suggéré des algorithmes qui permettent à l'allocutaire d'arriver à l'acte de discours principal. Cependant chez Searle nous rencontrons des difficultés majeures, à savoir que, si on considère le raisonnement déductif qu'il a suggéré et la définition d'arrière-plan à laquelle il est arrivé dans *Intentionality*, nous introduisons une régression à l'infini à l'intérieur d'un raisonnement déductif et en plus, nous ne rencontrons pas d'explication au sujet de la transformation d'une non-représentation en information.

Vanderveken a aussi recouru à la notion d'arrière-plan. Cependant, il n'a pas développé la question de savoir comment les locuteurs peuvent faire la sélection d'informations à partir de l'arrière-plan. Comme il n'a pas opté pour l'une ou l'autre définition de l'arrière-plan, les difficultés que nous avons signalées persistent.

Il y a deux raisons pour lesquelles nous avons choisi d'étudier le critère de saillance avant celui de la pertinence. C'est que la notion de pertinence a une très longue et une très problématique tradition. Elle a été l'objet d'étude préféré de plusieurs philosophes qui ont pris des positions face à cette notion

complètement différentes: quelques uns voulaient la chasser du vocabulaire philosophique, d'autres croyaient que la pertinence était le principe général de l'action et de la rationalité.

La notion de saillance n'a pas mérité une aussi grande attention. Cependant, dans notre perspective elle est primitive par rapport à la notion de pertinence et ceci constitue notre seconde raison d'opter pour la notion de saillance.

Chapitre I

Deux définitions de la notion de signification du locuteur

Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'analyser deux thèses sur la notion de signification du locuteur que nous pouvons trouver chez Searle. Quoiqu'il soit possible de considérer le second moment comme un approfondissement du premier, les différences que nous rencontrons en ce qui concerne la notion de signification du locuteur justifient l'idée qu'il s'agit de deux thèses différentes.

Dans *Speech Act* en 1969, Searle considère que la signification du locuteur (l'intention du locuteur de signifier quelque chose) peut être analysée comme étant son intention de produire un effet illocutoire chez l'allocataire. L'effet illocutoire peut avoir lieu, dans cette perspective, quand l'allocataire comprend ce que le locuteur veut dire: il reconnaît alors l'intention du locuteur parce qu'il y a un système de règles qui associe des expressions avec leurs effets. Du point de vue du locuteur, il peut avoir l'intention de produire un effet illocutoire chez l'allocataire parce qu'il emploie des règles pour l'usage de la langue et pour l'emploi des forces illocutoires.

" In the performance of an illocutionary act in the literal utterance of a sentence, the speaker intends to produce a certain effect by means of getting the hearer to recognize his intention to produce that effect; and furthermore, if he is using words literally, he intends this recognition to be achieved in virtue of the fact that the rules for using the expression he utters associate the expression with the production of that effect."²

Par cette citation nous pouvons remarquer que la notion de signification du locuteur est analysée en termes de l'intention de produire un effet par l'intermédiaire du langage (l'intention de communiquer) et l'obtention de cet effet dépend des règles qui sont suivies par les usagers de la langue en question.

La notion de signification du locuteur a été approfondie au cours des années qui se sont passées entre la publication de *Speech Act* en 1969 et *Intentionality* en 1983. Dans ce dernier ouvrage la notion de signification du locuteur est analysée sur la base de la notion de représentation et par rapport à la théorie des états mentaux intentionnels. Certains aspects de cette théorie étaient déjà présents dans la formulation de 1969 de la théorie des actes de discours.

Searle considère dans la théorie des actes de discours que, quand un acte illocutoire est accompli, a lieu l'expression de l'état mental correspondant. D'autre part, produire des sons ou des marques sur un papier est une action réalisée selon une intention spécifique. Deux des objectifs de Searle dans

² Searle J.R., *Speech Acts. An Essay in the Philosophy of Language*, 1969, Cambridge University Press, London, p. 45.

Intentionality sont d'analyser les rapports entre l'état mental exprimé dans l'accomplissement d'un acte illocutoire et d'étudier les caractéristiques spécifiques de "l'action linguistique".

Les résultats des études sur la théorie de l'intentionnalité ont eu une grande importance pour l'analyse de la notion de signification du locuteur. Cette dernière est alors analysée comme une intention de représenter et une intention de communiquer. La nouvelle analyse a permis de clarifier les liens entre ce qu'une phrase signifie et ce que l'énonciation d'une phrase par un locuteur signifie.

Du point de vue théorique la nouvelle analyse ne constitue pas une négation de la précédente, elle est plus large et elle incorpore l'analyse de 1969.

Partie I

L'acte illocutoire, l'unité première de la signification

L'idée principale de Searle est que les actes illocutoires sont les unités premières de la signification. Par l'accomplissement d'un acte illocutoire le locuteur accomplit aussi les actes d'énonciation, propositionnel ou référentiel et de prédication. Selon Searle, l'acte illocutoire est l'acte principal en vertu du fait que par son accomplissement le locuteur accomplit également tous les autres actes subsidiaires.

- "(a) Uttering words (morphemes,sentences) = performing *utterance acts*
- (b) Referring and predicating - performing *propositional acts*.
- (c) Stating,questioning,commanding,promising,etc.=performing *illocutionary acts*.

I am not saying, of course, that these are separate things that speakers do, as it happens, simultaneously, as one smoke, read and scratch one's head simultaneously, but rather that in performing illocutionary acts one characteristically performs propositional acts and utterance acts." ³

Un acte illocutoire élémentaire complet⁴ est, selon cette théorie, composé d'une force illocutoire, représentée par F, et d'un contenu propositionnel, représenté par P.

Dans les premiers travaux de Searle, la force illocutoire désignait la "manière dont une énonciation devait être comprise⁵ selon qu'il s'agissait d'une affirmation, d'un ordre, d'une promesse, d'une requête, etc..

Selon Searle les forces illocutoires sont réalisées dans les langues naturelles et il est possible de les identifier par des traits syntaxiques spécifiques à chaque type de force.

³ Op. cit., p. 24.

⁴ Il y a des actes illocutoires incomplets qui ont seulement la force, comme par exemple, "Salut"; et il y a aussi des actes illocutoires complexes comme par exemple les actes conditionnels, les actes de dénégation illocutoire etc. qui ne sont pas réductibles à des actes élémentaires.

⁵ Actuellement la force illocutoire est définie récursivement comme sextuplet.

Cette idée est soutenue par un principe très cher à la théorie des actes de discours, le principe d'exprimabilité, et par l'hypothèse selon laquelle parler une langue, c'est s'engager dans une forme de comportement régi par des règles. Selon le principe d'exprimabilité, tout ce qui peut être l'objet de la pensée conceptuelle peut, en principe, être exprimé par les moyens du langage. Le principe d'exprimabilité et l'hypothèse centrale permettent de conclure qu'il est possible d'exprimer les pensées par un système de règles.

Parmi les règles qui gouvernent l'utilisation du langage, nous avons des règles qui associent les mots et les phrases à leur signification et d'autres qui déterminent les conditions pour l'emploi des forces illocutoires. L'aspect conventionnel joue un rôle très important pour rendre compte de la signification. Il faut distinguer les règles générales de la langue et les règles spécifiques sur les forces illocutoires.

Searle fait une distinction entre la signification d'une phrase et la signification de l'énonciation d'une phrase. La signification de l'énonciation d'une phrase dépend de la signification de la phrase. L'analyse de l'acte illocutoire doit rendre compte de ces deux aspects.

Par ces remarques nous pouvons identifier quelques notions qui sont fondamentales pour l'explication de la notion de signification du locuteur, telle qu'elle est exposée dans l'œuvre de 1969. Par exemple: l'acte illocutoire comme acte principal, l'aspect conventionnel du langage et la distinction entre la signification de la phrase et la signification du locuteur. Mais il y a un aspect qui est très important aussi dans la théorie des actes de discours, la notion de "succès". Il y a certaines conditions fondamentales pour

l'accomplissement d'un acte illocutoire, les conditions de succès . Cependant, un acte illocutoire peut être réalisé avec succès mais être "défectueux". Un exemple d'acte illocutoire défectueux est celui d'une promesse que le locuteur n'a pas l'intention de tenir.

" There are various kinds of possible defects of illocutionary acts but not all of these defects are sufficient to vitiate the act in its entirety. In some cases a condition may indeed be intrinsic to the notion of the act in question and not satisfied in a given case, and yet the act will have been performed nonetheless. In such cases I say the act was "defective". "⁶

Les locuteurs suivent des règles dans le but de se faire comprendre, de communiquer à autrui leurs pensées. Ils peuvent exprimer leurs pensées parce qu'il existe un système de règles constitutives qui leur permet de le faire.

Dans *Speech Acts* les aspects conventionnels et communicationnels sont fortement liés.

⁶Searle J., op. cit. p. 54.

Les conventions et l'accomplissement des actes illocutoires

Sur la base de la relation entre les aspects conventionnels, communicationnels et le principe d'exprimabilité, Searle cherche à récupérer un ensemble de règles qui gouvernent l'emploi des forces illocutoires. La stratégie qu'il a suivie consistait à prendre un acte illocutoire comme modèle et à chercher les conditions selon lesquelles tel acte serait accompli avec succès et sans défaut. A partir de cet ensemble de conditions, il serait possible d'extraire un ensemble de règles générales pour l'emploi des forces illocutoires.

Avant de commencer l'exposition des conclusions auxquelles Searle est arrivé, il serait intéressant de faire deux remarques, la première concerne la distinction entre fait brut et fait institutionnel.

Selon Searle, nous pouvons distinguer deux types de faits dans le monde. Les fait bruts sont ceux dont l'existence est indépendante des institutions humaines. Les institutions sont des systèmes de règles constitutives. Par exemple, le fait qu'il y a eu un tremblement de terre aujourd'hui est indépendant des institutions. Par contre, le fait que Jean a épousé Alice dépend de l'institution du mariage.

"Such facts as are recorded in my above group of statements I propose to call them institutional facts. They are indeed facts; but their existence, unlike the existence of brute facts, presupposes the existence of human institutions. (...) These "institutions" are systems of constitutive rules."⁷

La seconde remarque concerne la notion de règle. D'après Searle il y a deux types de règles, les règles constitutives et les règles normatives. Les règles constitutives sont celles qui définissent ou créent des nouvelles formes de comportement. Les règles normatives ont pour fonction de régler des formes de comportement qui existent indépendamment de ces règles.

"I want to clarify a distinction between two sorts of rules, which I shall call regulative and constitutive rules. I am fairly confident about this distinction, but I do not find it easy to clarify. As a start, we might say that regulative rules regulate antecedently or independently existing forms of behavior; for example, many rules of etiquette regulate inter-personal relationships which exist independently of the rules. But constitutive rules do not merely regulate, they create or define new forms of behavior. The rules of football or chess, for example, do not merely regulate playing football or chess, but as it were they create the very possibility of playing such games...."⁸

⁷ Op. cit. p. 51.

⁸ Op. cit. p. 33.

Searle conçoit le langage comme un système de règles constitutives. Étant donné qu'accomplir un acte illocutoire est suivre des règles, quand un acte illocutoire est réalisé, un fait institutionnel est produit dans le monde.

" Our hypothesis that speaking a language is performing acts according to constitutive rules involves us in the hypothesis that the fact the man performed a certain speech act e.g., made a promise, is an institutional fact...."⁹

Searle a réalisé l'analyse de l'acte de promettre et a souligné neuf conditions selon lesquelles cet acte serait accompli sans défaut. A partir de ces conditions il a trouvé cinq règles pour l'emploi des forces illocutoires. Les conditions qu'il a soulignées peuvent être classées en cinq groupes, le premier groupe de conditions rassemble celles qui concernent l'usage de la langue (conditions 1,8,9); le second groupe rassemble les conditions qui concernent l'expression de l'état mental correspondant (condition 6) ; le troisième groupe, rassemble les conditions sur le contenu propositionnel (conditions 2,3), le quatrième groupe les conditions préparatoires (conditions 4,5), le cinquième groupe concerne la condition essentielle (condition 7).

- "1. **normal input and output conditions.....**
- 2. **S expresses the proposition that p in the utterance of T....**
- 3. **In the expression that p,S predicates a future act A of S....**
- 4. **H would prefer S's doing A to his not doing A, and S believes H would prefer his doing A to his not doing A....**
- 5. **It is not obvious to both S and H that S will do A in the normal course of events....**

⁹Op. cit. p. 57.

- 6. S intends to do A
- 7. S intends that the utterance of T will place him under an obligation to do A....
- 8. S intends (i-I) to produce in H the knowledge (K) that the utterance of T is to count as placing S under an obligation to do A. S intends to produce K by means of the recognition of i-I, and he intends i-I to be recognized in virtue of (by means of) H's knowledge of the meaning of T.
- 9. The semantical rules of the dialect spoken by S and H are such that T is correctly and sincerely uttered if and only if conditions 1-8 obtain.¹⁰

La première règle est relative aux conditions sur le contenu propositionnel, l'emploi de certaines forces illocutoires impose des conditions spécifiques sur le contenu propositionnel.

" Rule 1. *Pris* to be uttered only in the context of a sentence (or a larger stretch of discourse) T, the utterance of which predicates some future act A of the speaker S. I call this the propositional content rule. It is derived from the propositional content conditions 2 and 3."¹¹

La seconde et la troisième règles concernent les propositions qui doivent être présupposées par le locuteur lorsqu'il accomplit un acte de promesse. Si une des propositions présupposées est fausse, l'acte de promettre est accompli mais défectueux.

"Rule 2. *Pris* to be uttered only if the hearer H would prefer S's doing A, and S believes H would prefer S's doing A to his not doing A

¹⁰ Op. cit. pp53-61.

¹¹ Op. cit., p. 63.

"Rule 3. *Pris* to be uttered only if it is not obvious to both S and H that S will do A in the normal course of events. I call rules 2 and 3 preparatory rules, and they are derived from the preparatory conditions 4 and 5."¹²

La quatrième règle est la règle de sincérité. Selon cette règle, quand un locuteur accompli un acte illocutoire de promesse, il exprime une intention de faire l'action prédictée dans le contenu propositionnel. L'emploi même de la force en question implique l'expression d'une intention.

"Rule 4. *Pris* to be uttered only if S intends to do A. I call this the sincerity rule and it is derived from the sincerity condition 6."¹³

La cinquième règle est la règle essentielle dans le sens qu'elle caractérise la force illocutoire de promettre. Elle est dérivée de la condition essentielle:

"Rule 5. the utterance of *Prcounts* as the undertaking of an obligation to do A. I call this essential rule "¹⁴

A partir de ces règles spécifiques pour l'emploi de la force illocutoire de promesse, Searle a souligné les cinq règles générales pour l'emploi des forces illocutoires.¹⁵ Ces règles générales concernent l'état psychologique exprimé et les conditions préparatoires. La règle essentielle, et la dernière, concerne le fait

¹²Ibidem.

¹³Ibidem.

¹⁴Ibidem.

¹⁵Les règles générales 1,2,3 et 4 sont en forme embryonnaire les composants des forces illocutoires que nous rencontrons dans les travaux sur la logique illocutoire de Searle et de Vanderveken.

que quand une force illocutoire n'est pas réalisée dans la structure de la phrase, elle peut être explicitée, en vertu du principe d'exprimabilité

Ainsi, la signification de la phrase est déterminée par des règles de la langue. La signification littérale de la phrase, quand la signification du locuteur est identique à celle de la phrase, est une question de convention. Quand le locuteur réalise l'énonciation d'une phrase il agit intentionnellement. Dans la prochaine section nous allons voir un autre aspect de la question de la signification à savoir: l'intention du locuteur de signifier quelque chose.

L'analyse de la notion de signification du locuteur

Comme nous l'avons déjà remarqué, la signification de la phrase peut être entièrement déterminée par les règles de la langue; la signification de l'énonciation de la phrase par un locuteur, en plus d'avoir l'aspect conventionnel a l'aspect intentionnel. Le locuteur réalise l'action d'énoncer une phrase selon un but spécifique. Dans la perspective développée dans *Speech Acts*, l'objectif premier de la réalisation de l'énonciation d'une phrase est de communiquer.

Pour soutenir l'hypothèse que l'acte illocutoire est l'unité première de la signification, il fallait rendre compte des aspects concernant la signification du locuteur aussi bien que de ceux concernant la signification de la phrase.

L'analyse qu'a faite Searle de la signification du locuteur a eu comme point de départ l'analyse de Grice de la signification non-naturelle. Grice dans un article intitulé "Meaning"¹⁶ a analysé la signification du locuteur de la manière suivante: "'A meant something by x' is (roughly) equivalent to: 'A intended the utterance of x to produce some effect in one audience by means of the recognition of this intention', and we may add that to ask what A meant is to ask for the specification of the intended effect"¹⁷.

Dans cette perspective la signification du locuteur peut être déterminée lorsque nous déterminons son intention de produire un effet et l'effet envisagé.

Comme point de départ, Searle a considéré cette analyse comme très intéressante mais, selon lui elle souffrait de deux défauts majeurs. La notion d'effet en question était relative à l'effet perlocutoire et l'aspect conventionnel n'était pas considéré. A partir de la suggestion de Grice et de ses critiques Searle mène sa propre analyse de la notion de signification du locuteur.

Selon Searle, la notion d'effet que Grice avait à l'esprit concerne les changements qui pourraient avoir lieu chez l'allocataire en vertu de l'énonciation en question. Par rapport à la signification, une affirmation devrait produire comme effet un changement de croyance chez l'allocataire. Ainsi, ce qui aurait caractérisé la signification du locuteur est l'intention de changer l'état mental du locuteur au moyen de l'affirmation.

¹⁶Grice H.P., "Meaning", *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, D Steinberg et L.A.Jakobovits (eds), Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 53-59.

¹⁷ Op. cit. p.58

La critique de Searle à ce sujet porte sur ce que Grice conçoit comme étant l'effet envisagé. Selon Searle, quand un locuteur réalise l'énonciation d'une phrase il n'est pas nécessaire qu'il possède l'intention de produire un effet perlocutoire mais qu'il ait plutôt l'intention de se faire comprendre, c'est-à-dire qu'il ait l'intention de produire un effet illocutoire.

*"When I say "Hello" and I mean it, I do not necessarily intend to produce or elicit any state or action in my hearer other than the knowledge that he is being greeted. But that knowledge is simply his understanding what I said, it is not an additional response or effect."*¹⁸

L'autre critique est que l'aspect conventionnel n'entre pas dans l'analyse de Grice. Searle a développé sa critique avec un contre-exemple dans lequel un effet était envisagé mais où manquait l'aspect conventionnel. L'objectif de ce contre-exemple était de montrer la relation entre la signification du locuteur, celle de la phrase, les conventions de la langue et l'effet envisagé par le locuteur. Nous pouvons le résumer de la manière suivante. A l'occasion de la seconde guerre mondiale, un soldat américain a été fait prisonnier des troupes italiennes, ce soldat imagine une stratégie dans le but de se faire relâcher. Il va essayer de se faire passer pour un soldat allemand en mission d'espionnage, mais il ne connaît ni l'italien ni suffisamment l'allemand, il dit alors quelques phrases qui sont des vers d'un poème allemand dont la signification est complètement différente de la phrase "Je suis un soldat allemand", soit la phrase qu'il veut que les soldats italiens pensent qu'il dit..

¹⁸ Searle J. R., op. cit. p. 46.

Selon Searle ce contre-exemple est tout à fait dans le schéma proposé par Grice. Le problème qu'il permet d'identifier est que n'importe quelle phrase, selon l'analyse de Grice, pourrait être utilisée dans le but de produire l'effet envisagé par le locuteur.

L'analyse que Searle propose de la notion de signification du locuteur a, entre autres, l'objectif de rendre compte de la relation entre les aspects conventionnels et intentionnels de la signification. Selon lui la signification de la phrase est déterminée par des règles. Ces règles sont du type constitutives, elles déterminent la signification des mots et des traits syntaxiques, les conditions pour l'énonciation de la phrase et la force de l'énonciation, la manière dont la phrase doit être "prise". Quand un locuteur réalise l'énonciation d'une phrase, il a l'intention qu'un effet illocutoire soit produit. Cet effet consiste en la reconnaissance de la part de l'interlocuteur de l'intention du locuteur de produire un tel effet. La reconnaissance de l'intention du locuteur peut avoir lieu seulement parce que l'interlocuteur connaît les règles de l'usage de la langue.

" 1. Understanding a sentence is knowing its meaning.

2. The meaning of a sentence is determined by the rules, and those rules specify both conditions of utterance of the sentence and also what the utterance counts as.

3. Uttering a sentence and meaning it is a matter of (a) intending (i-I) to get the hearer to know (recognize, be aware of) that certain states of affairs specified by certain of the rules obtain, (b) intending to get the hearer to know (recognize, be aware of) these things by means of getting

him to recognize i-I in virtue of his knowledge of the rules for the sentence uttered.

4. The sentence then provides a conventional means of achieving the intention to produce a certain illocutionary effect in the hearer. If a speaker utters a sentence and means it he will have the intentions (a),(b), and(c). The hearer's understanding the utterance will simply consist in those intentions being achieved. And the intentions will in general be achieved if the hearer understands the sentence, i.e., knows its meaning,i.e., knows the rules governing its elements."¹⁹

Partie II

Le second moment de la théorie de la signification de Searle

Nous allons voir dans cette section la seconde phase de la théorie de la signification. Nous allons essayer de mettre en évidence les points cardinaux de cette seconde phase et nous allons également faire ressortir les nouvelles idées qui ont approfondi la notion de signification.

Nous avons divisé cette section en deux parties, la première étant à propos de la notion de signification, la seconde à propos de la notion d'arrière-plan par rapport à la notion de signification.

¹⁹ Op. cit., p. 48.

A partir de l'approfondissement des recherches sur la relation entre le langage et l'esprit Searle a proposé une révision de la notion de signification qu'il avait proposée dans *Speech Acts*

Cette révision comportait des nouvelles conceptions sur le langage et sur l'esprit aussi, des nouveaux concepts ont été nécessaires pour rendre compte de la notion de signification.

L'analyse précédente était la suivante:

"S utters a sentence T and means it (i.e., means literally what he says)=

S utters T and

- (a) S intends(i-I) the utterance U of T to produce in H the knowledge (recognition , awareness) that the states of affairs specified by (certain of) the rules of T obtain.(call this the illocutionary effect, IE)
- (b) S intends U to produce K by means of the recognition of i-I
- (c) S intends that i-I will be recognized in virtue of (by means of) H's knowledge of(certain of) the rules governing (the elements of)T."²⁰

Dans cette première analyse la notion de base est celle de communication, d'intention de communiquer. La signification est analysable en termes de l'intention que le locuteur a d'exprimer ses pensées à l'allocataire.

Mais cette analyse laissait à désirer. Parce qu'elle dépendait d'une situation conversationnelle, l'intention de signifier était liée à celle de produire une connaissance chez l'allocataire, dans cette analyse l'intention de communiquer faisait partie de l'intention de signifier.

²⁰ Searle J. R., op.cit. p.48.

Quand Searle a repris son analyse, son but était de distinguer ce qui faisait partie de la signification de ce qui faisait partie de la communication. Ainsi, dans la seconde analyse la notion de base est celle d'intention de représenter. Mais, que doit-on comprendre par "représenter"?

Nous avons des états de choses dans le monde et très souvent nous voulons rendre présents ces états de choses. Mais nous ne pouvons pas traîner des états de choses avec nous pour les rendre présents. Ainsi, nous utilisons d'autres moyens. Comme par exemple nous pouvons faire un dessin qui puisse "prendre la place" de cet objet ou état de choses. Mais ce ne sont pas tous les dessins qui représentent un objet ou un état de choses. Par exemple, le dessin d'une pomme rouge peut représenter soit la pomme, soit le rouge, soit le péché originel ou rien de tout cela. Il peut être tout simplement un dessin de quelqu'un qui a la manie de dessiner pendant les conversations téléphoniques et qui n'a pas la moindre intention de se servir de ce dessin pour représenter quelque chose.

Nous devons ainsi admettre que le dessin de la pomme représente la pomme, en vertu du fait que la personne qui l'a dessiné le voulait ainsi. La personne avait l'intention de rendre présent un objet, elle a utilisé un moyen, le dessin, pour rendre présent cet objet.

Mais encore, dire que x représente un état de choses parce que quelqu'un a l'intention que x rende présent cet état de choses est, selon une interprétation, une définition circulaire. Parce que "représenter", au moins dans une acception, est synonyme de "rendre présent".

Le fait que nous devons considérer est que l'intention de représenter peut être satisfaite ou non satisfaite. Par exemple, si l'état de choses n'existe pas, la représentation de cet état de choses sera non-satisfait. L'intention de représenter est ainsi, au moins en partie, l'intention que l'état de choses qui est l'objet de la représentation ait effectivement lieu dans le monde.

Nous pouvons dire que X représente un objet ou un état de choses si le sujet a l'intention que x rende présent cet objet ou état de choses et l'intention du sujet n'est satisfaite que si l'état de choses en question a effectivement lieu dans le monde.

Mais quelle est la relation entre l'intention de représenter et l'intention de communiquer dans le cas des communications réalisées linguistiquement?

Quand quelqu'un réalise l'énonciation d'une phrase, cette personne possède au moins l'intention que son énonciation représente un état de choses. Quand cette énonciation a lieu à l'intérieur d'une situation conversationnelle, cette personne a l'intention de faire reconnaître à son auditeur son intention de représenter. L'intention de communiquer consiste alors à faire reconnaître à son auditeur son intention de représenter. Mais très souvent nous représentons sans la moindre intention de communiquer nos pensées (quand par exemple nous pensons, en nous-mêmes, que la personne avec qui nous sommes en train de discuter n'est pas du tout polie). Nous ne pouvons pas dire, dans ce cas, que la phrase " Madame Q n'est pas du tout polie" n'a pas de signification; même si elle n'est pas communiquée elle a une signification parce qu'un état de choses est intentionnellement représenté.

L'intention de communiquer est l'intention de faire reconnaître à l'auditeur l'intention de représentation. L'auditeur peut reconnaître l'intention de représentation parce que le langage fournit des systèmes publics de représentation.

L'intention de communiquer est l'intention de faire reconnaître à l'auditeur son intention de représenter par l'utilisation de moyens préalablement conventionnalisés.

Le locuteur peut avoir l'intention de représenter sans avoir l'intention de communiquer, mais il ne peut pas avoir l'intention de communiquer sans avoir l'intention de représenter

En résumé: nous pouvons dire que dans cette nouvelle analyse , la notion de signification est la suivante : Le locuteur S réalise l'énonciation de t et par ce fait il communique un état mental m(p) qui représente un état de choses .

L'analyse de "signification du locuteur" dans "le locuteur a signifié Y par son énonciation" est la suivante:

"1 In U(utterance) of X, S means that A is equivalent to:

2 In U of X , S intends that X represent the state of affairs that A which entails

3 In U of X, S intends that a criterion of success of U of X will be that the state of affairs that A obtains, independently of U.

4 In U of X, S communicates (intentionally) that A to H entails 1, which is equivalent to 2. 4, then is equivalent to.

5 In U of X , S intends₁ , that X represent the s.o.a that A, and S intends₂ that H recognize intention₁.

H recognizes intention₂ and thereby he recognizes intention₁"²¹

Si nous comparons cette analyse avec l'analyse précédente, nous pouvons remarquer que dans la première analyse l'intention de signifier était l'intention de produire un effet illocutoire chez l'allocutaire. Cet effet consistait en la connaissance de l'allocutaire de l'intention de produire l'effet en question. Cette connaissance n'était possible qu'à l'intérieur d'un système de règles constitutives qui mettait en relation les expressions du langage avec les effets. Dans la seconde analyse , la notion de signification est analysée comme l'intention du locuteur de représenter des objets ou des états de choses et l'intention de communiquer est l'intention que l'allocutaire reconnaissse l'intention de représenter.

" the basic idea here is the old one that the meaning of a statement is somehow given by its truth conditions, the meaning of a command is given by its obedience conditions, the meaning of a promise is given by its fulfillment conditions, etc.. But the problem is to spell out those conditions in terms of the intentions of the speakers in making the utterance. And it is necessary to do that in order to explain how the utterance represents anything, since the matching of the utterance and conditions does not by itself give any sense to the notion that the utterance represents the conditions or even has anything to do with them. And it is only in virtue of the representing relation that the utterance can be said to have meaning at all."²²

²¹ Searle J. R., "Communication, Representation and Meaning", inédit, 24 pages , p.11.

²² Op. cit. p. 17.

Nous avons déjà vu qu'une des règles pour l'accomplissement sans défaut des actes illocutoires était que "par l'accomplissement d'un acte illocutoire le locuteur exprime un état mental à propos de quelque chose dans le monde". Si l'intention de signifier est, au moins en partie, l'intention de représenter, et si les intentions sont des états mentaux, quels sont les rapports entre l'intention de représenter et les états mentaux exprimés par les actes illocutoires?

D'une part nous savons que les états mentaux représentent des objets ou des états de choses dans le monde sous un mode psychologique. Les états mentaux possèdent des conditions de satisfaction. Ils sont satisfaits si ce qu'ils représentent a lieu dans le monde selon la direction d'ajustement déterminée par le mode psychologique, dans le cas contraire ils ne sont pas satisfaits. Quand nous disons que le locuteur a l'intention de représenter, ce qu'il a l'intention de représenter sont des états de choses; ainsi, l'intention de représentation est l'intention de représentation d'un état de choses. Par la communication de son état mental le locuteur représente le monde; conséquemment, les conditions de satisfaction de l'acte illocutoire seront en partie au moins, les conditions de satisfaction de l'état mental. L'intention de représentation est l'intention de représentation d'un état de choses.

" The essentially representational character of language derives from the essentially representational character of the mind. Once we assume that the language isn't functioning by brute force, but by means of meaning and understanding, and that meaning and understanding involve the

expression and the grasping of desires, intentions, beliefs, etc., then we have introduced the whole apparatus of representation." 23

Les rapports entre les états mentaux et les actes de discours sont les suivants: 1) les locuteurs expriment des états mentaux quand ils réalisent des énonciations, 2) les actes de discours sont des types d'action. Les actions sont selon Searle une des formes primitives de l'intentionnalité.

La notion de signification est ainsi analysée (sur la base de la théorie de l'intentionnalité) comme la réalisation de l'intention de représenter et de l'intention de communiquer.

L'arrière-plan et la signification

Dans cette section nous résumerons les arguments que Searle a développés quant à l'influence de l'arrière-plan sur la détermination de la signification. Ensuite, nous verrons le fonctionnement de l'arrière-plan dans la détermination de la signification.

Dans l'article "The Background of Meaning" et dans les chapitres III du livre *Expression and Meaning* et V du livre *Intentionality*, Searle développe l'idée selon laquelle la compréhension du sens littéral d'une phrase dépend à la fois du contexte d'énonciation et de l'arrière-plan.

Son argument est le suivant:

23 Searle J. R., "Signaling and Representing", inédit, 6 pages, p 6.

La signification des mots et des traits syntaxiques contribue à la signification des phrases.

Comment est-il possible qu'un même mot contribue différemment à la signification des phrases où il a une occurrence?

La confirmation qu'un même mot peut contribuer différemment à la signification de la phrase peut être obtenue à partir de l'analyse des conditions de satisfaction des phrases comme:

"Tom opened the door
 Sally opened her eyes
 The carpenters opened the wall
 The surgeon opened the wound."²⁴

Même si on considère seulement celles qui ont un sens littéral on arrive aux conclusions suivantes:

pour arriver à préciser la signification d'une phrase il faut considérer le contexte d'énonciation.

Il faut aussi considérer l'arrière-plan d'assumptions et de pratiques sociales.

Etant donné une phrase et deux arrières-plans différents les conditions de satisfaction varieront selon l'arrière-plan considéré.

²⁴ Searle J. R., *Intentionality. An Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p.145.

" The explanation, I believe, is simple and obvious, but it has far reaching consequences for the classical theory of meaning and understanding. Each of the sentences in the first group is understood within a Network of Intentional states and against a Background of capacities and social practices. We know how to open doors, books, eyes, wounds and walls; and the differences in the Network and in the Background of practices produce different understandings of the same verb."²⁵

Le second argument que nous verrons est celui de la compréhension de la métaphore. Searle l'a développé dans le chapitre V du livre *Intentionality* en tant qu' argument en faveur de l'arrière-plan.

Il y a certaines classes de métaphores qui n'obéissent ni à des principes de similitude ni à des règles. Il faut un seuil des capacités mentales non-représentationnelles qui rendent possible aux usagers d'une langue la compréhension des métaphores. Même s'il y avait des principes et de règles pour comprendre des métaphores, un arrière-plan serait nécessaire pour l'application de ces règles et principes.

"... but the point of the present example is that there are also certain metaphors, and indeed whole classes of metaphors, that function without any underlying principles of similarity. It just seems to be a fact about our mental capacities that we are able to interpret certain sorts of metaphors without the application of any underlying 'rules' or 'principles' other than the sheer ability of make certain associations. I don't know any better way

²⁵ Op.cit. p.147.

to describe these abilities than to say that they are nonrepresentational mental capacities." 26

Un exemple du fonctionnement de l'arrière-plan pour la détermination de la signification a été donné dans le chapitre II du livre *Expression and Meaning* où il a été question des actes de discours indirects.

Dans ce chapitre, Searle défend la thèse selon laquelle dans les cas d'énonciations littérales la signification du locuteur (l'acte illocutoire principal) est identique à celle de l'énoncé utilisé (l'acte illocutoire littéral) : C'est-à-dire que ce que le locuteur veut dire est ce qu'il dit effectivement .

Dans le cas des actes de discours indirects ce que le locuteur veut dire (l'acte illocutoire principal) dépasse ce que son énonciation signifie (l'acte illocutoire littéral).

Il suggère ainsi une stratégie que les usagers d'une langue pourraient appliquer pour la détermination de la signification du locuteur et pour arriver à l'acte illocutoire principal.

Sont nécessaires:

1) le principe de coopération (Grice: théorie de la signification non-naturelle), 2) la théorie des actes de discours, 3) un contexte d'énonciation, 4) les faits conversationnels, 5) l'arrière-plan.

26 Op.cit. p. 149.

La première phase consiste à établir que le locuteur ne parle pas littéralement. La seconde phase consiste à déterminer la signification du locuteur. Chacune des ces phases est constituée d'un nombre fini d'étapes tant et si bien que la stratégie est poursuivie dans un nombre fini d'étapes.

Searle nous donne un exemple de rejet indirect d'une invitation au cours d'une conversation entre deux étudiants X et Y .

" 1. Student X: Let's go to the movies tonight

2. Student Y: I have to study for an exam.

Step 1: I have made a proposal to Y, and in response he has made a statement to the effect that he has to study for an exam (facts about the conversation).

Step 2: I assume that Y is cooperating in the conversation and that therefore his remark is intended to be relevant (principles of conversational cooperation).

Step 3: A relevant response must be an acceptance, rejection, counterproposal, further discussion,etc (theory of speech acts).

Step 4 : But his literal utterance was not one of these, and so was not a relevant response(inference from steps 1 and 3).

Step 5: therefore, he probably means more than he says. Assuming that his remark is relevant, his primary illocutionary point must differ from his literal one (inference from steps 2 and 4).

Step 6: I know that studying for an exam normally takes a large amount of time relative to a single evening, and I know that going to the movies normally takes a large amount of time relative to a single evening (factual background information).

Step 7: Therefore, he probably cannot both go to the movies and study for an exam in one evening (inference from step 6).

Step 8: A preparatory condition on the acceptance of a proposal, or on any other commissive, is the ability to perform the act predicated in the propositional content condition (theory of speech acts).

Step 9: therefore I know that he has said something that has the consequence that he probably cannot consistently accept the proposal (inference from steps 1, 7 and 8).

Step 10: Therefore, his primary illocutionary point is probably to reject the proposal (inferences from steps 5 and 9).²⁷

Nous pouvons remarquer deux problèmes:

1 - à l'étape 5 le locuteur n'a pas encore les moyens et les informations suffisantes pour déterminer qu'il s'agit d'un acte de discours indirect.

2 - Le second problème consiste à admettre que l'arrière-plan fournit des informations (à l'étape 6).

Dans le sens courant une information est "un renseignement sur quelque chose" (Dictionnaire Petit Robert). Mais l'arrière-plan n'est pas composé de représentations; il ne peut pas fournir une information qui, dans ce sens, est une représentation. Même si on considère dans le sens plus large, celui de la théorie de l'information, l'information comme un input, cet input aurait besoin d'être interprété.

Selon la définition de Searle, l'arrière-plan ne peut pas être constitué de représentations, ni fournir des représentations parce que serait nécessaire à chaque représentation un surplus de l'arrière-plan qui n'aurait pas de représentations comme constituants sur le fond duquel cette représentation

²⁷ Searle J. R., *Expression and Meaning. Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 35.

serait considérée. Cela aurait comme conséquence la génération d'une régression à l'infini.

D'un autre côté on ne pourrait pas dégager une partie de l'arrière-plan qui ait comme caractéristique fondamentale le holisme; il faudrait considérer tout l'arrière-plan.

La seconde phase de la théorie des actes de discours et la logique illocutoire

L'ambition de fonder une logique des actes de discours et de trouver les forces illocutoires primitives à partir desquelles les autres forces sont obtenues était un rêve déjà présent dans l'oeuvre de 1969 de Searle. Mais cette ambition ne fut réalisée qu'en 1985 avec la publication de *Foundations of Illocutionary Logic* dont les auteurs sont J.Searle et D. Vanderveken.

Dans cette oeuvre les auteurs définissent chaque composante des forces illocutoires, expliquent leurs rôles et suggèrent un calcul qui permettrait d'obtenir les autres forces illocutoires à partir des cinq forces primitives.

A la base de la logique illocutoire nous avons une philosophie de l'esprit qui a pour fondement l'idée selon laquelle il existe cinq forces primitives. (nous allons exposer la théorie de L'intentionnalité dans le prochain chapitre).

Searle a proposé dans *Intentionality* que nous avons des états mentaux et que plusieurs d'entre eux sont intentionnels . Un état mental intentionnel est un état mental qui est à propos de quelque chose dans le monde .Il y aurait

trois directions d'ajustement entre l'esprit et le monde, la direction qui va de l'esprit au monde, la direction qui va du monde à l'esprit et la direction nulle. Les états mentaux intentionnels sont composés, dans cette perspective, d'un mode psychologique et d'un contenu représentatif.

Nous pouvons trouver dans la logique illocutoire quatre rapports fondamentaux entre les mots et le monde, ces rapports sont dérivés de la façon dont l'esprit est en relation avec le monde, ces rapports sont nommés "direction d'ajustement". Il y aurait la "direction d'ajustement" qui va des mots au monde, celle qui va du monde aux mots, la double direction d'ajustement et la direction nulle.

Les rapports les plus saillants entre les actes illocutoires et la théorie de l'intentionnalité sont les suivants:

par l'accomplissement d'un acte de discours le locuteur exprime un état mental.

les conditions de satisfaction des états mentaux sont généralement les mêmes que celles de l'acte illocutoire.

la direction d'ajustement de l'état mental correspond à celle des actes illocutoires.²⁸

²⁸ La double direction d'ajustement qui caractérise la force illocutoire de déclaration n'a pas de relation correspondante entre l'esprit et le monde. Un des facteurs qui peut expliquer ce fait est que les déclarations dépendent beaucoup des institutions sociales extralinguistiques.

Soit les états mentaux soit les actes illocutoires doivent être considérés par rapport au réseau des autres états mentaux et à l'arrière-plan d'assomptions et de pratiques sociales.

La classification des forces illocutoires

Searle a proposé une classification des forces illocutoires sur la base de leur but illocutoire.

Le but illocutoire²⁹ d'une force est une des composantes les plus importantes. Il sert à déterminer la direction d'ajustement de la force, c'est-à-dire quelle est la direction de la relation entre le mots et les choses.

Selon Searle il y a cinq buts illocutoires desquels sont dérivés cinq forces illocutoires primitives. Il y a quatre directions d'ajustement entre le langage et le monde.

Le but assertif détermine la direction d'ajustement qui va des mots aux choses, Le but directif et engageant détermine la direction d'ajustement qui va des choses aux mots, le but expressif détermine la direction nulle, et le but déclaratif détermine la double direction d'ajustement.

Cette classification provient de l'idée que l'esprit représente le monde et que le langage est le moyen d'expression de cette représentation. La notion de "représenter" en jeu dans la théorie de Searle est liée à celle des conditions de satisfaction. Ce que l'esprit représente n'est pas un tableau du monde mais

²⁹ Nous pouvons rencontrer une classification préliminaire des forces illocutoires dans "A Taxonomy of Illocutionary Acts", *Language, Mind and Knowledge, Minnesota Studies in Philosophy of Science*, Keith Gunderson (ed), Minneapolis, University of Minnesota Press, 1975, repris dans *Expression and Meaning* pp. 1-29.

les conditions qui satisfont un certain état mental; ce sont les conditions de satisfaction qui sont représentées. Ainsi, quand on parle de représentation, on parle des conditions de satisfaction.

Les conditions de satisfaction d'un état mental sont déterminées par la direction d'ajustement et par la proposition qui identifie ce qui doit être le cas dans le monde pour satisfaire cet état mental.

Du côté du langage la notion de condition de satisfaction fonctionne de manière analogue. On dit qu'un acte illocutoire a des conditions de satisfaction, qu'il est satisfait seulement si l'état des choses représenté par ces conditions de satisfaction a lieu dans le monde selon la direction d'ajustement déterminée par le but illocutoire.

La classification des forces illocutoires sur la base de leurs buts illocutoires a permis d'expliquer pourquoi nous avons cinq forces primitives. Elle a ainsi fourni une base pour le développement de la logique illocutoire comme une extension de la philosophie de l'esprit.

Conclusion

Dans *Speech Act* en 1969, Searle considère que la signification du locuteur peut être analysée comme étant son intention de produire un effet illocutoire chez l'allocataire. Cet effet est associé avec la connaissance de la

part du locuteur des règles de la langue et des règles pour l'emploi des forces illocutoires.

Dans la seconde analyse de Searle, la notion de signification du locuteur est analysée sur la base de l'intention de représenter et de l'intention de communiquer.

L'approfondissement de cette analyse dans la théorie de l'intentionnalité a rendu explicite le rôle de l'arrière-plan par rapport à la notion de signification. A l'intérieur de l'arrière-plan les individus auraient des capacités qui leur permettent soit la compréhension de la signification littérale soit la compréhension de la signification non-littérale.

Dans les prochains chapitres nous allons développer quelques idées liées à la problématique de l'arrière-plan pour la compréhension de la signification non-littérale.

Chapitre II

La théorie de l'intentionnalité

Dans ce chapitre nous allons exposer, dans ses grandes lignes, la théorie des états intentionnels de Searle. Nous allons mettre en évidence la notion d'état intentionnel et la relation entre les états intentionnels et les formes primitives de l'intentionnalité. Nous allons voir aussi la notion de causalité intentionnelle et les relations entre les actes de discours et l'intentionnalité. Selon quel aspect les actes de discours ont une intentionnalité dérivée et selon quel aspect les actes de discours ont une intentionnalité intrinsèque.

Dans la seconde partie nous allons examiner les notions d'arrière-plan et de réseau par rapport à la théorie de l'intentionnalité.

Partie I

Une des idées directrices de la philosophie de l'esprit de Searle est qu'un être humain qui serait "fermé", c'est-à-dire, qui n'aurait pas de relations avec le monde, ne pourrait pas survivre.

Le monde et les êtres humains interagissent en vertu d'une propriété fondamentale de l'homme, l'intentionnalité.

Selon Searle l'homme a des états mentaux, ceux-ci sont réalisés et causés dans la structure du cerveau mais ils ne sont pas réductibles aux états neuronaux. Si les états mentaux et les états neuronaux sont réalisés dans la structure du cerveau, quelle est la différence entre eux? Nous disons que les états mentaux sont ou actuellement ou potentiellement des états conscients, tandis que les états neuronaux ne sont pas des candidats à être des états conscients.³⁰ Selon Searle, nous avons plusieurs états mentaux comme la croyance, le désir, la honte, l'angoisse, etc. Parmi les états mentaux nous avons des états intentionnels. Searle définit comme étant des "états intentionnels" les états mentaux qui sont à propos de quelque chose dans le monde. Il y a des états intentionnels qui sont conscients et il y en a d'autres qui ne le sont pas: "Intentionality is not the same as consciousness. Many conscious states are not Intentional,..., and many Intentional states are not conscious."³¹

Searle considère qu'un état intentionnel est composé d'un mode psychologique et d'un contenu représentatif. Le mode psychologique indique le type de l'état en question et la direction d'ajustement.

Le contenu représentatif détermine quelles sont les conditions qui doivent être remplies dans le monde pour que l'état intentionnel soit satisfait.

"Where that content is a whole proposition and where there is a direction of fit, the Intentional content determines the *conditions of satisfaction*. Conditions of satisfaction are those conditions which, as determined by the Intentional content, must obtain if the state is to be satisfied. For this

³⁰ Searle J. R., "Consciousness, Unconsciousness, and Intentionality", *Philosophical Topics*, vol XVII, n° 1, spring 1989, pages 193-203, cf. pp202-203.

³¹ Searle J. R., *Intentionality*, op.cit., p.2.

reason the *specification of the content* is already the *specification of the conditions of satisfaction*."³²

Les notions de direction d'ajustement, de mode psychologique et de conditions de satisfaction sont les notions de base pour la définition de l'état intentionnel. Un état intentionnel est défini par son mode et par son contenu représentatif.

Par exemple, la croyance qu'il existe des pommes vertes est satisfaite s'il existe dans le monde des pommes qui sont vertes; s'il n'existe pas de pommes vertes, le sujet se trompe. C'est-à-dire qu'il a conçu dans son esprit un état de choses qui n'a pas lieu dans le monde. La responsabilité pour l'échec lui incombe. Par contre, si le sujet a le désir de manger des pommes vertes, et qu'il ne les trouve pas, il n'a pas eu un désir erroné; dans ce cas il n'y avait aucune pomme verte disponible dans le monde. Le monde est le responsable de la non-satisfaction de son désir.

La distinction entre représentation et présentation

Comme nous l'avons déjà mentionné, le contenu représentatif représente les conditions de satisfaction. Mais la notion de représentation n'est pas claire. Dans l'usage courant du mot nous pouvons distinguer deux sens selon lesquels il est utilisé: une représentation est quelque chose qui fournit l'image de l'autre, une représentation est quelque chose qui remplace l'autre. Dans le sens

³² Op.cit., pp 12-13.

employé pour les sciences cognitives une représentation est définie par la relation entre l'extension et l'intension d'un concept.³³

La notion de représentation chez Searle est relative aux conditions de satisfaction. Quand le contenu représentatif est une proposition ou une référence, cette proposition est relative à un état de choses dans le monde. Dire que le contenu représente les conditions de satisfaction est dire que la proposition détermine quelles conditions dans le monde doivent être remplies afin de satisfaire l'état intentionnel en question.

La notion de "présentation" désigne un sous ensemble des représentations; la différence entre elles est relative au type d'accès que nous avons. L'accès que nous avons aux présentations est immédiat.

La perception et l'action en tant que formes premières de l'intentionnalité

Searle soutient que la perception et l'action sont les formes premières de l'intentionnalité en vertu de la caractéristique fondamentale de renvoi. La perception et l'action sont les deux formes primitives de l'interaction entre l'organisme et le monde.

³³ C.F. Le Ny, *Science Cognitive et Compréhension du Langage*, Presses Universitaires de France, Paris, 1989, p. 51.

Selon Searle, il existe une différence entre perception et expérience sensorielle. La première est une expérience sensorielle réussie. L'expérience sensorielle peut être réussie ou non.

Les expériences sensorielles ont la direction d'ajustement qui va de l'esprit au monde, l'esprit présente le monde. S'il s'agit d'une hallucination, ce que l'esprit présente est un état de choses qui n'a pas lieu dans le monde. La faute est celle de l'esprit. Mais il ne faut pas oublier que le monde est celui qui cause l'expérience, la direction de la causalité va du monde à l'esprit.

Les expériences perceptives sont toujours conscientes. Une expérience perceptive qui n'est pas consciente n'est pas une expérience perceptive.

Les expériences perceptives et la causalité

Comme nous l'avons déjà remarqué, les objets du monde causent les expériences sensorielles mais la notion de causalité en jeu dans *Intentionality* doit être précisée. Tout d'abord parce qu'elle diffère des notions plus courantes et, en second lieu, parce que Searle s'appuie sur cette notion pour soutenir l'idée que la perception est une forme primitive de l'intentionnalité.

Comme nous l'avons déjà remarqué, selon Searle, les conditions de satisfaction sont présentées dans le cas de la perception. Parmi ces conditions il y en a une qui est relative à la causalité, elle détermine que puisque l'expérience sensorielle porte sur un objet, il faut compter comme condition du

contenu représentatif que l'objet cause l'expérience en question. Par exemple, si un individu A a l'expérience visuelle d'un ballon, son état intentionnel serait de la forme: Exp.Vis (Il y a là un ballon, ce ballon a causé l'expérience visuelle en question).

" Furthermore, when I say that the visual experience is causally self-referential I do not mean that causation is seen, much less that visual experience is seen. Rather, what is seen are objects and states of affairs , and part of conditions of satisfaction of the visual experience of seeing them is that the experience itself must be caused by what is seen."³⁴

Searle soutient ainsi que la causalité fait partie des conditions de satisfaction, qu'elle fait référence à toute l'expérience en question , qu'elle est sui-référentielle.

La perception, le réseau et l'arrière-plan

Une des thèses de Searle à propos des états intentionnels concerne leur appartenance au réseau des autres états intentionnels et leurs relations avec l'arrière-plan d'assomptions et de pratiques sociales qui n'est pas intentionnel mais pré-intentionnel.

³⁴ Searle J. R, *Intentionality*, op. cit. ,p. 49.

Selon Searle, les conditions de satisfaction des états intentionnels ne peuvent pas être déterminées si on ne considère pas leur place dans le réseau .

Même les formes primitives de l'intentionnalité comme la perception et l'action doivent être considérées selon leurs rapports avec les autres états intentionnels; c'est seulement en vertu de ce rapport qu'il est possible de déterminer les conditions de satisfaction d'un état intentionnel.

Searle dit encore que, en plus du réseau d'états intentionnels, il y a un arrière-plan de capacités et de pratiques qui n'est pas intentionnel mais qui permet le fonctionnement de l'intentionnalité.

La perception et le souvenir de la perception

Dans le cas des expériences sensorielles les conditions de satisfaction sont présentées par le contenu représentatif. Nous avons fait remarquer aussi que parmi ces conditions de satisfaction nous en avons une selon laquelle la causalité fait partie du contenu représentatif.

Dans le cas du souvenir d'une perception nous savons que ce souvenir est souvenir d'une expérience et qu'il doit être causé par l'expérience sensorielle correspondante. L'expérience dans ce cas est représentée dans le contenu représentatif aussi bien qu'elle est la cause du souvenir.

L'action et l'intentionnalité

Selon Searle, l'action est une forme primitive de l'intentionnalité, les actions sont composées d'une intention en action et d'un mouvement corporel. Les conditions de satisfaction sont présentées dans le contenu propositionnel. Parmi ces conditions nous en avons une selon laquelle l'intention en action cause l'action et détermine comment l'action doit être réalisée.³⁵ La direction d'ajustement va du monde à l'esprit, le monde doit être transformé pour satisfaire l'intention en question. La direction de la causalité va de l'esprit au monde.

Certaines actions sont réalisées selon une intention préalable. L'intention préalable représente l'action entière comme condition de satisfaction. Il fait partie des conditions de satisfaction que l'action doit être réalisée à cause de l'intention préalable.

Les actions conscientes sont composées d'une expérience de l'action et d'un mouvement corporel. A chaque action consciente qu'un sujet réalise il y a une expérience de l'action qui lui correspond. L'expérience de l'action est le contenu intentionnel de l'intention en action.

La distinction entre expérience de l'action et intention en action a lieu parce que toutes les actions ont l'intention en action mais il y a des actions qui ne sont pas conscientes.

³⁵ Op.cit., cf.p.85.

En bref, selon Searle, toute action est une action intentionnelle. Dire que quelque chose est une action intentionnelle est dire que cette chose est la condition de satisfaction d'une intention. Il y a des actions qui sont projetées d'avance, elles ont une intention préalable.

Il y a des actions qui sont conscientes et d'autres qui ne le sont pas. Dans le cas des actions conscientes, nous avons selon la terminologie de Searle une expérience de l'action; l'expérience de l'action est le contenu intentionnel conscient.

La relation entre l'intention en action et le mouvement du corps est causale: l'intention en action cause le mouvement du corps , et la causalité fait partie des conditions de satisfaction.

La relation entre l'intention préalable et l'action est aussi causale: l'intention préalable cause l'action . La causalité en question fait partie des conditions de satisfaction.

Ainsi, les intentions préalables représentent et causent l'action, les intentions dans l'action causent le mouvement du corps.

La causalité intentionnelle

Nous avons déjà mentionné que Searle soutient la sui-référentialité causale des formes primitives de l'intentionnalité. Dans cette section nous

allons spécifier la notion de cause en question. Lorsqu'il dit qu'une des conditions de satisfaction de l'action est qu'elle soit réalisée à cause de l'intention en action.

La première remarque que nous devons faire est que pour comprendre la position de Searle à l'égard de la causalité il faut assumer le point de vue de la première personne. Parce que c'est selon ce point de vue que Searle a bâti son explication.

Selon Searle il y a des explications causales qui sont relatives à notre vie mentale et qui ont des caractéristiques particulières.

1) Pour chaque expérience réussie il y a une expérience causale.

Le souvenir d'une perception comporte également une représentation de la perception en tant que cause de ce souvenir.

L'intention préalable comporte une représentation causale que l'action doit être réalisée à cause de l'intention préalable.

2) Le fait que la causalité intentionnelle soit présentée ou représentée dans le contenu représentatif implique que nous connaissons la vérité de la relation causale lorsque l'état est satisfait.

Un énoncé sur la causalité intentionnelle n'est pas une instance particulière d'une loi causale du mental ni n'implique l'existence d'une telle loi.

3) Dans le cas de la causalité intentionnelle la relation entre la cause et l'effet est une relation logique plus forte que l'implication parce que dans les états intentionnels où nous avons une présentation des conditions de satisfaction (comme par exemple l'intention en action) la cause contient la présentation de son effet. Dans les états intentionnels où nous avons une représentation des conditions de satisfaction (par exemple, les intentions préalables) l'effet représente sa cause.

Si l'état intentionnel est satisfait, la relation causale est satisfaite.

" In every case of Intentional causation , where the Intentional content is satisfied , there is an internal relation between cause and effect under causally relevant aspects . And, to repeat, I am not saying simply that the *description* of the cause is internally related to the description of the effect, but rather that causes and effects themselves are in this way internally related, since one is presentation or representation of the other."³⁶

La relation causale est la relation "au moyen de"

La régularité causale des relations "au moyen de" est, selon Searle, quelque chose que nous découvrons par essais et erreurs, à partir de plusieurs expériences: les relations en question sont inférées lorsque plusieurs résultats semblables sont obtenus.³⁷

³⁶ Op. cit., p. 126.

³⁷ Op. cit., cf. p. 128.

Une des fonctions de l'intention en action est de déterminer chaque étape de la relation "au moyen de" qui doit avoir lieu afin que le but de l'action en question soit atteindre.

" The causality of the intention in action can carry through to the final step, (...), because it goes through each of the intervening steps of the by-means-of relation. Each step is a causal step, and the transivity of the by-means-of relation enables the intention in action to encompass all of them."³⁸

Mais la relation "au moyen de" qui est fortement liée à la causalité intentionnelle requiert une base pré-intentionnelle, la régularité. Très souvent un événement est suivi d'un autre et ces deux événements sont liés par des aspects révélant leurs relations.

Cette base pré-intentionnelle, la régularité, permet l'intervention de l'intention en action dans toutes les étapes de l'accomplissement d'une action complexe et la détermination de la façon dont l'action doit être réalisée.

Selon Searle, la notion de causalité intentionnelle n'est pas un type différent de la notion de causalité efficiente . Elle est une sous-classe de la seconde qui a des caractéristiques particulières.

³⁸ Op. cit., p. 128.

" there is just one kind of causation and that is the efficient causation; causation is a matter of some things making other things happen. However, in one special subclass of efficient causation, the causal relations involve Intentional states, and these cases of Intentional causation are special in several respects: ..." ³⁹

L'intentionnalité et les actes de discours

Nous allons examiner dans cette section les relations entre les états intentionnels et les actes de discours.

Nous avons déjà remarqué que la caractéristique fondamentale des états intentionnels est celle de renvoyer à quelque chose dans le monde.

Les états intentionnels sont des états mentaux qui représentent des objets et des états de choses dans le monde. Cette représentation se donne sous la forme d'une proposition et la proposition représente des conditions de satisfaction. Les conditions de satisfaction des états intentionnels sont déterminées par la proposition selon la direction d'ajustement indiquée par le mode psychologique.

Le mode psychologique détermine la direction de la relation entre l'esprit et le monde.

Les actes illocutoires représentent aussi des états de choses dans le monde. Quelle est la différence entre le représenter des actes illocutoires et le représenter des états intentionnels?

³⁹ Op. cit., p. 135.

En tant qu'expression d'un état intentionnel un acte illocutoire a un type d'intentionnalité qui est dérivée de celle de l'état intentionnel représenté. En tant qu'action, l'acte illocutoire a l'intentionnalité intrinsèque correspondante à toutes les actions.

Ainsi, par exemple, une affirmation que p exprime la croyance du sujet que l'énoncé que p est le cas. Mais cette affirmation est aussi une action, l'action de prononcer un groupe de mots avec une certaine intention, celle de communiquer sa croyance en p .

L'affirmation que p est satisfaite si p est le cas dans le monde, la croyance que p est satisfaite si p est le cas dans le monde. La satisfaction de l'acte illocutoire est la satisfaction de l'état intentionnel. L'intentionnalité des états mentaux présents dans les actes illocutoires par leurs conditions de sincérité explique le fait que les actes illocutoires ont des directions d'ajustement analogues à celles de l'état mental. Mais alors, quoi faire avec la double direction d'ajustement des déclarations? Sont-elles l'union de la direction monde-esprit et esprit-monde?

En effet, l'esprit ne peut pas changer le monde parce qu'il pense ainsi. Il n'y a pas un acte de l'esprit humain qui ait cette capacité.

Une des raisons qui explique la double direction d'ajustement tient au fait que plusieurs performatifs déclaratifs exigent des institutions extralinguistiques et que c'est seulement dans le cadre de ces institutions que les mots ont le pouvoir de changer le monde.

Intentionnalité et intensionnalité

Selon Searle, le fait qu'il y ait des énoncés intensionnels ne relève d'aucune caractéristique particulière des états intentionnels. Les états intentionnels sont des représentations sous des modes psychologiques. Les énoncés intensionnels sont des représentations linguistiques. Ils peuvent représenter des états intentionnels ou des actes de discours.

L'intensionnalité n'est pas une propriété de l'intentionnalité, elle est une propriété de certains énoncés.

Pour développer cette position Searle procède, d'abord, à l'analyse des énoncés intensionnels en tant que représentations linguistiques des actes de discours. Dans cette analyse, il a comme objectif: 1) de signaler les différences concernant l'engagement du locuteur face à la vérité de l'énoncé intensionnel; 2) de soutenir l'idée qu'en dépit des différences entre les propriétés logiques des énoncés intensionnels par rapport aux énoncés extensionnels, la signification des mots qui constituent ces énoncés ne change pas; 3) de rendre compte du fait que l'intensionnalité n'est pas une propriété du "que" qui introduit les phrases subordonnées, parce qu'il y a des énoncés intensionnels où la subordonnée n'est pas introduite par "que".

Le point de départ de l'analyse de Searle est la distinction entre "usage" et "mention" et les différences entre les divers types d'actes de discours qui sont réalisés lorsqu'un acte illocutoire est accompli. Par exemple, dans l'accomplissement d'un acte illocutoire de la forme $F(p)$ le locuteur accomplit

l'acte d'énonciation, l'acte de référence et de prédication (l'acte propositionnel), aussi bien que l'expression de ce dernier sous la force de l'énonciation.

Searle fait remarquer que nous pouvons trouver cinq types différents de rapports d'un acte illocutoire qui sont des combinaisons possibles entre la répétition de trois actes de discours en jeu dans l'accomplissement de l'acte illocutoire.

Ainsi nous pouvons avoir la répétition de l'acte d'énonciation sans avoir la répétition ni de l'acte propositionnel ni de l'acte illocutoire. Le résultat serait un énoncé intensionnel de la forme "S a dit "x est y"".

Le second rapport est celui où il y a répétition de l'acte propositionnel mais où il n'y a répétition ni de l'acte d'énonciation ni de l'acte illocutoire. Le résultat serait un énoncé de la forme "S a dit que x était y".

Le troisième rapport que Searle a signalé est celui où il y a répétition de l'acte d'énonciation et de l'acte propositionnel mais, où il n'y a pas de répétition de l'acte illocutoire. Le résultat serait un énoncé de la forme "S a dit "x est y"" Le quatrième rapport est celui où il y a répétition de l'acte propositionnel et de l'acte illocutoire mais où il n'y a pas de répétition de l'acte d'énonciation. Le résultat serait un énoncé de la forme "S a dit et moi je dis, "x est y""

Le cinquième rapport est celui où nous pouvons rencontrer des répétitions des trois actes, un énoncé résultant serait de la forme "Tout comme S a dit , "x est y." .

Dans les cas où la force illocutoire est explicitée comme dans " S affirme que x est y", nous avons un rapport de la force avec laquelle l'énonciation a été réalisée et une répétition de la proposition.

En ce qui concerne les énoncés qui sont des rapports d'états intentionnels du type "S croit que x est y" nous avons un rapport de l'état mental et une répétition de la proposition. L'engagement de celui qui fait le rapport est relatif seulement au fait qu'il existe de la part de S un état de croyance dont le contenu propositionnel est "x est y".

" In reports of Intentional states one represents a representation. Now since the report is of the ground floor representation and not of what is represented by it, the commitments of the ground floor representation may be absent from the report; hence the ontological commitments of the former may be absent from the latter."⁴⁰

Par cette analyse Searle peut conclure que: la signification des mots ne change pas d'un énoncé intensionnel à un énoncé extensionnel; ce qui change de l'un à l'autre, c'est l'engagement du locuteur. Dans les énoncés extensionnels le locuteur est engagé face à sa représentation du monde, c'est-à-dire, que la proposition qui constitue le contenu propositionnel de son acte illocutoire représente correctement le monde selon la direction d'ajustement déterminée par le but illocutoire. Dans les énoncés intensionnels le rapport d'engagement du locuteur est plutôt un rapport de fidélité. Le locuteur produit un énoncé qui est une représentation d'une autre. Par rapport à ce qu'il dit, il est engagé différemment quant aux faits si les mots représentent correctement le monde.

⁴⁰ Op. cit., p. 193.

La force illocutoire fait partie des actes illocutoires. Dans un rapport elle peut être rendue explicite mais l'engagement de celui qui fait le rapport et l'engagement de celui qui a accompli l'acte illocutoire d'origine sont différents. Le premier doit être fidèle à l'énonciation d'origine, le second doit accomplir un acte illocutoire satisfait.

Searle conclut que la propriété d'intensionnalité n'est pas une propriété du "que" mais plutôt qu'elle est une propriété du discours indirect et des rapports en général.

Désir et croyance

Selon Searle, les formes primitives d'intensionnalité sont la perception et l'action. Par la perception nous avons des expériences sensorielles et par l'action nous avons des expériences de l'action. Ces états mentaux primitifs ne peuvent pas, selon Searle, être réduits aux combinaisons entre désirs et croyances. Les désirs et croyances font partie de leurs contenus, ils affectent la détermination des conditions de satisfaction.

Les désirs et les croyances d'un sujet affectent les états intentionnels mais la combinaison de ces derniers ne génère pas de modes psychologiques autres que des désirs et des croyances.

Pour faire valoir son hypothèse, Searle défend trois arguments, à savoir:

(1) L'analyse des modes psychologiques par des combinaisons entre les modes désir et croyance ne rend pas compte de tous les modes psychologiques.

(2) Une des conséquences du problème souligné par Searle est qu'en vertu de cette analyse nous ne pouvons pas distinguer certains modes qui auront la même forme (après l'analyse) mais qui sont complètement distincts.

(3) L'analyse des états mentaux par des complexes de désirs et de croyances exige que les contenus représentatifs soient des propositions complètes et que tous les états mentaux aient des directions d'ajustement.

Selon Searle certains modes psychologiques comme par exemple "l'intention" ne sont pas entièrement analysables en termes de relations entre les désirs et les croyances. L'intention serait plus que désirer que p et croire que p est possible.

D'autre part certains modes psychologiques comme par exemple: "being annoyed that p ", "being sad that p ", "being sorry that p ", auraient, tous les trois, la même analyse: Bel(p) et Des($\neg p$).

Selon Searle l'analyse des états mentaux par des opérations sur les désirs et les croyances aurait comme conséquence que le contenu de l'état mental analysé soit une proposition complète. Cependant, selon Searle, il y a des états mentaux qui n'ont pas de proposition complète comme contenu mais qui dépendent des désirs et des croyances pour avoir ces conditions de satisfaction déterminées. Par exemple, "aimer X" est un état mental, il n'a pas un contenu propositionnel analogue à une proposition, mais il dépend tout de

même d'une série de désirs et de croyances qui rendent possible la détermination des conditions de satisfaction.

Les désirs et les croyances d'un agent sont très importants pour la détermination des conditions de satisfaction de ses états intentionnels mais de ce fait il ne s'en suit pas qu'ils soient les formes primitives de l'intentionnalité. Les formes primitives de l'intentionnalité possèdent deux caractéristiques qui permettent à Searle de soutenir cette idée, le caractère présentationnel des conditions de satisfaction et la sui-référentialité causale.

L'arrière-plan et les formes premières d'intentionnalité

Dans *Intentionality* Searle soutient l'hypothèse que les formes primitives d'intentionnalité ne fonctionnent que sur le fond d'un arrière-plan de capacités (qui lui-même n'est pas intentionnel mais pré-intentionnel) et par rapport au réseau d'états mentaux conscients et inconscients. Cette notion est différente de celle selon laquelle il existe un ensemble d'assomptions de fond qui forment un seuil permettant la compréhension des énonciations et qui fournissent des informations permettant la compréhension des énonciations.

Partie II

L'arrière-plan et les expériences sensorielles

Dans le chapitre dédié à l'intentionnalité de la perception Searle a fait ressortir quatre rapports entre l'arrière-plan et les expériences sensorielles.

Comme nous l'avons déjà vu, Searle considère que les expériences sensorielles sont des formes primitives de l'intentionnalité, elles ont un mode psychologique et un contenu propositionnel. Le mode psychologique de l'expérience sensorielle a la forme: $\text{Exp}(\text{ sensorielle})$, où "sensorielle" peut être remplacé par "visuelle", "olfactive", "gustative", "tactile", "auditive", selon le véhicule en question. Le mode psychologique détermine la direction d'ajustement de l'expérience. Dans le cas des expériences sensorielles, la direction d'ajustement est de l'esprit au monde. Le contenu propositionnel équivaut à une proposition complète de la forme (il y a là un objet K et K est la cause de l'expérience).

Selon Searle, le contenu représentatif ne peut représenter les conditions de satisfaction qu'en relation avec le réseau et l'arrière-plan. Searle a essayé de faire valoir son point de vue sur la base de quatre arguments que nous allons exposer ici.

a) Les cas où l'arrière-plan et le réseau affectent effectivement le contenu de l'expérience sont ceux où les conditions de satisfaction sont déterminées par l'arrière-plan et le réseau. L'exemple qu'il donne est:

*"Consider, for example, the difference between looking at the front of a house where one takes it to be the front of a whole house and looking at the front of a house where one takes it to be a mere façade..."*⁴¹

Selon Searle, si nous croyons qu'il s'agit de la façade d'une maison les conditions de satisfaction sont " il y a là une maison entière" où il est possible d'entrer. Nous avons, selon lui, certaines croyances et attentes que nous n'avons pas quand nous considérons qu'il s'agit, seulement, de la façade d'une maison.

Dans le premier cas les expériences antérieures des maisons, de voir des façades de maisons, contribuent, avec toutes sortes d'autres croyances, attentes et états mentaux à modifier les conditions de satisfaction de l'expérience en question.

b) Le second type de cas signalé par Searle est quand l'expérience visuelle contredit les expériences antérieures. Dans ces cas les croyances antérieures ne changent pas les conditions de satisfaction de l'expérience en question, les conditions de satisfaction qui vont prévaloir sont celles de l'expérience. Quoique cela produise un sentiment de déception.

⁴¹ Op. cit., pp.54-55.

"A second sort of case arises where the content of the beliefs is actually inconsistent with the content of the visual experience. A good example is the appearance of the moon on the horizon. When one sees the moon on the horizon it looks a great deal bigger than it does when it is directly overhead."⁴²

c) Un troisième cas qu'il signale est quand les expériences sont différentes mais les conditions de satisfaction sont les mêmes: " A third sort of cases is where the visual experiences differ but the conditions of satisfaction are the same.... "⁴³

Ainsi, nous pouvons voir que l'arrière-plan et le réseau sont dans la perspective de Searle, en relation avec les états intentionnels actuels. Ces relations se font sentir à travers leurs influences sur la détermination des conditions de satisfaction. Dans les passages mentionnés Searle signale trois types d'influences du réseau et de l'arrière-plan sur la détermination des conditions de satisfaction .

a) Quand le rapport entre l'expérience visuelle, le réseau et l'arrière-plan détermine en relation à un même stimulus deux ensembles de conditions de satisfaction différents.

b) Quand en dépit du rapport, les conditions de satisfaction de l'expérience visuelle, le réseau et l'arrière-plan contredisent les croyances antérieures et les conditions de satisfaction de l'expérience continuent à prévaloir.

⁴² Op. cit., p. 55.

⁴³ Searle donne comme exemple , à la page 55, celui de la figure 1001, qui peut être considérée comme une table avec deux ballons dessous, le mot "toot", etc.

c) Quand le rapport est tellement fort qu'il détermine deux expériences différentes.

Un quatrième exemple que Searle nous donne au sujet des relations entre les expériences visuelles, le réseau et l'arrière-plan est le suivant: comment résoudre le problème du particulier en tant qu'objet qui satisfait à une expérience visuelle? L'exemple sur lequel il s'appuie pour soulever cette question est celui de la terre jumelle de H. Putnam.

"Suppose that in a distant galaxy there is the twin of our earth, type identical to our earth down to the last microparticle. Suppose that on our earth, Bill Jones sees his wife, Sally, getting out of their yellow station wagon and on the twin earth, twin Jones sees his twin Sally getting out of their station wagon." ⁴⁴

Searle soutient que ce problème n'a pas de solution si nous ne considérons pas la relation entre un état intentionnel et les autres états intentionnels, le caractère de la causalité intentionnelle, le point de vue de la première personne.

La solution qu'il propose est du point de vue de la première personne. Selon lui, il est possible de déterminer si le particulier en question satisfait les conditions de satisfaction si: 1) des relations existent entre cette expérience visuelle en question et les autres états intentionnels et pré-intentionnels ,2) la relation causale fait partie des conditions de satisfaction.

⁴⁴ Op. cit., p. 62.

".What then is the solution to the problem of the particularity? To assemble the tools necessary to this question, we need to remind ourselves of the following: first, the Network and the Background affect the conditions of satisfaction of the Intentional state; second, Intentional causation is always internal to the conditions of satisfaction of Intentional states; and third, agents stand in indexical relations to their own Intentional states, their own Networks and their own Backgrounds."⁴⁵

Il analyse le rapport entre le réseau et les conditions de satisfaction de la manière suivante: un individu I a eu plusieurs expériences d'un objet O . Chaque expérience de I est de la forme Ev (il y a là O. O est la cause de Ev). Ainsi I a des expériences Ev1, Ev2, Ev3,Evn. L'individu a les souvenirs de chaque expérience antérieure S(Ev1) S(Ev2), S(Ev3), S(Evn); ces souvenirs doivent être causés par les expériences dont ils sont souvenirs. Ainsi, quand I a l'expérience visuelle Evn+1, il est capable de reconnaître l'objet qui cause cette expérience en question par rapport aux souvenirs des autres expériences perceptives qui ont été causées par ce même objet.

"The conditions of satisfaction of each experience and each memory after the initial encounter with Sally are not just that the experience should be satisfied by a woman satisfying Sally's description in general terms but that it should be caused by the *same* woman who had caused Jones's other experiences and memories."⁴⁶

Il faut remarquer que les expériences visuelles d'un individu appartiennent à cet individu. D'ailleurs ce caractère d'indexicalité permet à

⁴⁵ Op. cit., p. 65.

⁴⁶ Op. cit., p. 67.

Searle d'affirmer que deux expériences de type identique de Jones et de Jones jumeau, de Sally et de Sally jumelle ne seront satisfaites que si Jones a des expériences de sa Sally et Jones jumeau de sa Sally jumelle.

En ce qui concerne l'influence de l'arrière-plan Searle soutient que notre capacité de reconnaître les personnes et les objets est une capacité fondamentale de notre arrière-plan.

A partir de l'exposition de la relation entre l'arrière-plan et la perception nous pouvons reconnaître deux traits qui sont fondamentaux pour la définition de l'arrière-plan. Le premier est le caractère individuel de l'arrière-plan, deux individus ne peuvent pas posséder le même arrière-plan. Selon Searle dans l'arrière-plan de chaque individu il y aurait, en plus des capacités et de pratiques fondamentales, des traits concernant les expériences personnelles de chaque individu.

Le second est la relation entre l'arrière-plan et la détermination des conditions de satisfaction. L'arrière-plan est présent dans la détermination des conditions de satisfaction de quatre manières différentes: (1) il peut avoir une influence pour la détermination de l'ensemble des conditions de satisfaction, (2) il peut n'avoir aucune influence, les conditions qui sont déterminées par l'expérience prévalent, (3) il peut déterminer deux expériences distinctes, (4) il peut prévaloir sur les expériences.

L'arrière-plan et l'action

Searle présente les actions comme des composés de deux éléments, une intention en action et un mouvement corporel. Il distingue deux types d'intention par rapport à deux types d'action, les actions préalablement projetées et les actions spontanées. Ainsi il dit qu'une action intentionnelle spontanée est composée d'une intention dans l'action et d'un mouvement corporel. Les actions projetées d'avance sont composées d'une intention préalable et d'une action intentionnelle, c'est-à-dire, une intention en action et un mouvement du corps.

Selon lui, la relation avec les intentions préalables ou les intentions dans l'action est causale. Dans le premier cas, les intentions dans l'action causent le mouvement du corps, et dans le second cas les intentions préalables causent l'action ou les actions.

Les intentions dans l'action présentent les conditions de satisfaction de l'action, les intentions préalables, à leur tour représentent les actions comme leurs conditions de satisfaction.

Le rôle que jouent l'arrière-plan et le réseau dans la présentation des conditions de satisfaction d'une action intentionnelle est, selon Searle, fondamental, car il serait impossible de formuler les intentions sans que celles-ci fassent partie du réseau et s'appuient sur l'arrière-plan.

Son argument, nous pouvons le résumer comme suit :

les intentions dans l'action présentent les conditions de satisfaction des actions intentionnelles; il serait impossible de discerner les conditions de satisfaction sans l'arrière-plan car il détermine en partie, en vertu de la relation entre les états intentionnels, ce qui peut être condition de satisfaction.

Par exemple, il serait impossible, selon Searle, d'avoir l'intention d'éplucher une orange sans avoir comme connaissance qu'elles sont moins dures que des roches.. Ainsi, l'action d'éplucher une orange demanderait au sujet de cette action une "série" de croyances et d'autres états intentionnels aussi bien qu'une position pré-intentionnelle face aux oranges.

Conclusion

Nous avons exposé dans ce chapitre les grands traits de la théorie de l'intentionnalité de Searle.

Nous avons vu que selon Searle nous avons des états mentaux et que parmi ces états nous avons un grand nombre d'états intentionnels. Les états intentionnels sont dans cette perspective composés d'un mode psychologique et d'un contenu représentatif. Le mode psychologique détermine le type de l'état intentionnel et la direction d'ajustement.

Les formes primitives de l'intentionnalité sont, selon Searle, les expériences perceptives et l'action. Il soutient cette thèse à partir de sa conception de la causalité intentionnelle caractéristique de ces formes d'intentionnalité et de la présentation de conditions de satisfaction.

A partir du développement de la théorie de l'intentionnalité nous pouvons remarquer que les liens entre la philosophie du langage et de l'esprit sont plus étroits. Ainsi, nous pouvons remarquer que la seconde thèse sur la signification du locuteur retrouve une base d'appui dans la théorie de l'intentionnalité.

Dans le chapitre III nous allons voir de plus près un de ces liens, à savoir les relations entre le réseau, l'arrière-plan et la signification.

Chapitre III

La notion d'arrière-plan

Introduction

Après avoir situé une partie des éléments de notre discussion, nous passons maintenant à l'analyse de la notion d'arrière-plan. Tout d'abord nous allons récupérer la définition de cette notion chez Searle. Comme nous pouvons trouver des différences entre la manière dont cette notion est définie dans ses premiers travaux et la définition qu'il en a donnée dans *Intentionality*, nous allons procéder à une analyse de chaque passage où cette notion est apparue.

Dans la seconde partie de notre chapitre nous allons retourner aux passages où il est question de la relation entre l'arrière-plan et la signification pour pouvoir extraire les rapports entre l'arrière-plan et la signification.

Dans la troisième partie nous allons commencer à développer la question qui a inspiré notre travail: "quels sont les critères que les locuteurs d'une langue emploient pour sélectionner les informations à partir de leurs arrière-plans pour pouvoir comprendre les actes de discours non-littéraux?"

Pour indiquer une réponse à cette question il faut considérer la notion de *saillance*⁴⁷ que nous mettrons en évidence pour expliquer la capacité qu'ont

⁴⁷ Cette notion nous a été inspirée par Lewis D., "Scorekeeping in a Language Game", *Journal of Philosophy*, vol VIII, mai 1979, 339-359.

les locuteurs de comprendre l'usage non-littéral, et le rapport entre l'arrière-plan et ce qu'on présuppose être mutuellement connu.

Après avoir considéré ces aspects, nous allons essayer de compléter la définition de Searle et de mettre en évidence le fonctionnement de l'arrière-plan. Dans le but de rendre la notion d'arrière-plan théoriquement et opérationnellement forte.

Dans cette dernière partie nous allons essayer de montrer comment notre manière de compléter la définition de Searle permet de comprendre que l'arrière-plan puisse fournir des informations pour l'interprétation des actes de discours non-littéraux.

Nous allons ainsi chercher un principe selon lequel ces informations sont sélectionnées. Et nous verrons ensuite qu'après la sélection les éléments originaires de l'arrière-plan constituent des états mentaux.

Partie I

la notion d'arrière-plan

La définition de la notion d'arrière-plan à laquelle Searle est arrivé dans *Intentionality* est la suivante:

" The Background is a set of mental capacities that enable all representing to take place. Intentional states only have the conditions of satisfaction that

they do, and thus only are the states that they are, against a Background of abilities that are not themselves Intentional states.⁴⁸

Cette définition nous amène à poser plusieurs questions comme par exemple: Quel genre d'ensemble est l'arrière-plan? Quel est le rapport entre les conditions de satisfaction et l'arrière-plan? Comment l'arrière-plan intervient-il dans les formes primitives d'intentionnalité? Comment l'arrière-plan intervient-il dans la compréhension et la production des actes de discours?

Dans le but de clarifier la notion d'arrière-plan et de répondre à ces questions nous allons voir les passages où Searle en fait mention.

Nous allons commencer notre analyse par ordre chronologique de publication; ainsi, nous serons en mesure d'observer comment Searle est arrivé à la définition que nous avons mentionnée. Le premier article que nous allons voir est intitulé "Indirect Speech Acts".⁴⁹

Dans cet article Searle soutient l'hypothèse selon laquelle dans les actes de discours indirects le locuteur accomplit un acte de discours littéral mais il a aussi l'intention d'accomplir un acte de discours principal. L'allocutaire est capable de comprendre l'acte de discours principal sur la base de l'arrière-plan des informations mutuellement connues, linguistique et non-linguistique, des capacités d'inférence de l'allocutaire et de la rationalité de l'allocutaire.

⁴⁸ Searle J. R, *Intentionality*, op. cit., p. 143.

⁴⁹ Searle J. R., "Indirect Speech Acts", in P. Cole and J.L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics* Vol III, New York, Seminar Press, repris dans *Expression and Meaning*, op. cit., pp. 30-57.

La notion qui nous intéresse pour le moment est celle de l'arrière-plan .

Dans ce passage l'arrière-plan pourrait être considéré comme une base d'informations partagées par les usagers d'une langue. C'est-à-dire que l'arrière-plan est une base d'informations communes, dans le sens où tous les usagers impliqués dans la conversation la possèdent. Cette base devrait contenir des informations linguistiques et non-linguistiques.

L'information de l'arrière-plan est, dans le passage mentionné, représentée linguistiquement.

Dans l'article " The Background of Meaning"⁵⁰ et dans l'article " Literal Meaning"⁵¹ la notion d'arrière-plan est définie comme un ensemble d'assomptions.

L'hypothèse que Searle développe dans ces deux articles est que la détermination de la signification littérale des phrases dépend du contexte d'énonciation et de l'arrière-plan d'assomptions.

La ligne d'argumentation part de la thèse que les mots n'ont de signification que dans la mesure où ils contribuent à la signification de la phrase entière, c'est-à-dire dans la mesure où ils contribuent à la détermination des conditions de vérité de la phrase. Il examine ainsi plusieurs phrases où il y a des occurrences d'un même mot mais avec des conditions de satisfaction différentes.

⁵⁰ Searle J. R., " The Background of Meaning", in *Speech Acts Theory and Pragmatics*, 1980, pp. 221-232 .

⁵¹ Searle J. R., " Literal Meaning", *Erkenntnis* vol XIII, repris dans *Expression and Meaning*, pp. 117-136.

Il conclut alors que chacune des ces phrases réfère à des actions différentes. Cependant ces manières de faire différentes sont assumées par les locuteurs et lorsqu'ils entendent ces phrases ils sont capables de déterminer leurs conditions de satisfaction en vertu du fait qu'ils savent comment faire certaines choses.

Ni ce genre de savoir comment faire les choses, ni les assumptions ne sont conscientes. Ils font partie de l'arrière-plan.⁵²

Dans l'article "Literal Meaning" Searle développe encore l'hypothèse qu'il a signalée dans "The Background of Meaning". La notion d'arrière-plan est alors plus proche de celle définie dans *Intentionality*. L'arrière-plan est défini comme un ensemble d'assumptions. Mais il n'est pas encore défini comme un ensemble d'assumptions non-représentatives, comme c'est le cas dans *Intentionality*.

Examinons dans cet article les passages où il mentionne la notion d'arrière-plan et les notion d'assumptions et d'application.

"Furthermore, our examples suggest that the assumptions are not specifiable as part of the semantic content, for at least two reasons. First, they are not fixed and defined in number and content; we could never know when to stop with in our specification. And second, each specification of an assumption tends to bring in other assumptions, those that determine the applicability of the literal meaning of the sentence used in the specification."⁵³

⁵² Searle J. R., "The Background of Meaning", op cit., p.227.

⁵³ Searle J. R., "Literal Meaning", op. cit 126.

Nous pouvons interpréter ce paragraphe de la manière suivante: pour une classe de phrases non-ambiguës la notion de signification littérale dépend d'un ensemble d'assomptions; s'il y a des changements dans cet ensemble il y aura des changements des conditions de vérité de la phrase.

Comme notre but dans cette section est de reconstruire le chemin par lequel la notion d'arrière-plan a été définie nous croyons qu'il est utile de voir encore quelques passages de cet article qui pourront nous aider à clarifier la notion d'arrière-plan.

"Rather it seems to me what we should say in such cases is that I did say exactly and literally what I meant but that the literal meaning of my sentence and hence of my utterance, only has application relative to a set of background assumptions which are not and for the most part could not be realized in the semantic structure of the sentence . And there are, in these cases as in the indicative cases, two reasons why these extra assumptions could not all be realized in the semantic structure of the sentence , first they are indefinite in number , and second , whenever one is given a literal statement of these assumptions , the statement relies on other assumptions for its intelligibility. "⁵⁴

Si nous comparons avec la première conclusion à laquelle nous sommes arrivés, selon laquelle " il y a un ensemble d'assomptions de fond", d'après ce paragraphe nous pouvons considérer que cet ensemble a un nombre indéfini de composantes . Chacune de ces assumptions devrait s'appuyer sur d'autres assumptions.

⁵⁴ Op.cit., p. 128.

Cependant à la page 130 du même chapitre Searle dit que son but n'était pas, dans l'article en question, de démontrer qu'il y a un obstacle théorique pour la détermination de chaque composant de l'arrière-plan.

En effet, pour arriver à cette idée il faudrait montrer que, en plus d'avoir un nombre de composants infinis, une tentative de déterminer un de ces composants générerait une régression à l'infini. De cette tâche Searle ne va s'occuper que dans le chapitre "The Background" dans *Intentionality*.

Mais dans ce chapitre la notion d'arrière-plan est plus large que celle "d'un ensemble d'assomptions"

Dans l'article sur la métaphore⁵⁵ la notion d'arrière-plan est très proche de celle qui est développée dans "Literal Meaning". Nous allons maintenant passer à l'examen de la notion d'arrière-plan et de la manière dont elle a été exposée dans *Intentionality*. Nous avons pu observer que dans un premier moment, Searle soutient qu'il existait un fond d'informations, dans un second moment il parle d'un ensemble d'assomptions et dans *Intentionality* il définit l'arrière-plan comme un ensemble de capacités.

Ainsi, dans le but de faire cette distinction nous allons passer à l'examen de la notion d'arrière-plan dans *Intentionality*. Cet examen vise à préciser la notion d'arrière-plan et à fournir des matériaux pour la comparaison avec les notions déjà mentionnées.

⁵⁵ Searle J. R., "Metaphor", Andrew Ortony (ed) *Metaphor and Thought*, 1979, repris dans *Expression and Meaning*, op.cit., pp. 76-116.

La notion de l'arrière-plan dans le chapitre cinq de *Intentionality*

Nous allons maintenant examiner ponctuellement l'exposition que Searle a faite sur la notion d'arrière-plan. Nous espérons réunir les éléments nécessaires pour arriver à la caractérisation de l'arrière-plan.

Quell'est la distinction entre l'arrière-plan et le réseau? Le réseau fait-il partie de l'arrière-plan? Jusqu'à présent nous avons parlé très peu du réseau, d'une part parce que très souvent il est considéré comme une partie de l'arrière-plan, d'autre part parce que nous avions l'intention d'examiner la question au bon moment.

Tout d'abord il faut considérer la définition d'état mental. Selon Searle les états mentaux existent effectivement et ils sont réalisés dans la structure du cerveau. Il soutient aussi qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la première et la seconde thèse. Le fait que les états mentaux soient réalisés dans la structure du cerveau n'élimine pas le états mentaux ni ne fait en sorte qu'ils soient réductibles aux états physiques.

En ce qui concerne les états intentionnels d'un individu, Searle soutient qu'ils sont en relation les uns avec les autres et que les états mentaux et les relations qu'ils entretiennent entre eux permettent la détermination des conditions de satisfaction d'un état mental. Ainsi Searle soutient que les états mentaux ne peuvent pas être considérés individuellement. L'ensemble d'états

mentaux est appelé par Searle le "Réseau", il considère comme une des caractéristiques du réseau qu'il est holistique.

Searle a signalé deux arguments qui peuvent compter en faveur du holisme du réseau.

Le premier est que la plupart des états mentaux sont submergés dans l'inconscient et que nous ne savons pas comment récupérer chacun des états mentaux. Les états mentaux inconscients exercent une influence sur les états mentaux conscients mais nous ne pouvons déterminer ni le type d'influence, ni le degré parce que les états mentaux inconscients ne sont pas connus.

Le second argument est que les états mentaux du réseau ne peuvent pas être dénombrés premièrement parce qu'une grande partie est inconsciente et, en second lieu, parce qu'ils entretiennent des relations entre eux.

".We would soon find the task impossible for a number of reasons. First, because much, perhaps most, of the Network is submerged in the unconscious and we don't know how to dredge it up. Second because the states in the Network do not individuate; we don't know, for example, how to count beliefs. But third if we actually tried to carry out our task we would soon find ourselves formulating a set of propositions which would look fishy if we added them to our list of beliefs in the Network;..."⁵⁶

56 Searle J. R., *Intentionality*, op.cit., p.142.

Le réseau et les conditions de satisfaction

Comme nous l'avons déjà mentionné le réseau est l'ensemble des états mentaux. Ces états mentaux sont des représentations, ils ont un contenu et un mode psychologique; le mode psychologique indique le type d'état mental et la direction d'ajustement. Tout comme les énonciations, les états mentaux ont des conditions de satisfaction.

Mais comment un individu qui possède un état mental Y peut-il identifier sous quelles conditions son état mental sera satisfait?

Searle explique cette possibilité d'identification des conditions de satisfaction par le fait que les états mentaux font partie d'un ensemble d'autres états mentaux et qu'ils sont interreliés.

Par exemple, si un individu a une intention X son état mental ne peut avoir lieu que sur la base d'autres états mentaux comme des croyances, des désirs, etc.. Ces états mentaux rendent possible pour l'individu d'avoir son intention X. Mais en plus de rendre possible son intention, ces autres états mentaux permettent à l'individu de reconnaître sous quelles conditions X sera satisfaite. Searle nous donne comme exemple l'individu qui a une intention de présenter sa candidature à la présidence des USA.

Mais selon Searle en plus du réseau l'arrière-plan serait nécessaire.

L'arrière-plan et le réseau

Searle signale trois différences majeures entre l'arrière-plan et le réseau: la différence qualitative de leurs composantes, la façon de fonctionner par rapport aux états mentaux, et la nature de leurs composantes.

Searle nous dit à la page 142 de *Intentionality* que si nous essayons de déterminer les états mentaux qui influencent un état mental déterminé, nous allons finir par identifier des propositions qui sont trop fondamentales pour figurer dans notre liste. Ces propositions trop fondamentales font partie de l'arrière-plan. Nous pouvons conclure qu'il y a une différence entre les propositions du réseau et celles originaire de l'arrière-plan.

".But third, if we actually tried to carry out the task we would soon find ourselves formulating a set of propositions which would look fishy if we added them to our list of beliefs in the Network, "fishy" because they are in a sense too fundamental to be qualified as beliefs, even as unconscious beliefs."⁵⁷

Ainsi les composantes de l'arrière-plan sont plus fondamentales dans le sens qu'elles sont primitives par rapport aux états mentaux.

Nous avons déjà mentionné que d'après Searle le fait que les états mentaux font partie d'un réseau d'états mentaux interreliés. permet aux individus de reconnaître quelles sont les conditions de satisfaction d'un état

⁵⁷ Op.cit., p.142.

mental donné. L'arrière-plan à son tour soutient les états mentaux du réseau dans le sens qu'il les rend possibles. Ainsi, le réseau permet d'identifier les conditions de satisfaction d'un état mental et l'arrière-plan rend possible un tel état.

Le sens du rendre possible en question peut être explicité de la manière suivante: l'arrière-plan fournit des conditions qui sont nécessaires pour que les individus aient des états mentaux. Ces sont des positions "pré-intentionnelles", des capacités et même certaines assumptions qui permettent que l'individu ait un état intentionnel.

Le réseau définit les conditions de satisfaction.

La nature des composantes

Les états mentaux qui composent le réseau sont, selon Searle, des représentations. Par contre les composantes de l'arrière-plan ne sont pas des représentations. Searle argumente en faveur de cette idée de la manière suivante:

quoique nous puissions traiter un élément de l'arrière-plan comme une représentation, il ne s'en suit pas qu'il soit une représentation. Les représentations ont besoin d'être appliquées pour avoir des valeurs, c'est-à-dire que pour savoir si une représentation est vraie ou fausse les individus prennent appui sur des capacités mentales fondamentales qui leur permettent

d'associer les représentations aux états de choses qu'elles représentent. Si les composantes de l'arrière-plan étaient des représentations il serait nécessaire d'avoir quelque chose qui ne soit pas une représentation sur laquelle il serait possible d'appliquer la représentation et ainsi pour chaque représentation il serait nécessaire d'avoir quelque chose de non-représentationnel.

La notion d'arrière-plan

Nous allons exposer dans cette section la notion, l'argument et trois autres considérations qui selon Searle militent en faveur de l'hypothèse de l'arrière-plan.

En effet, en ce qui concerne la définition de la notion d'arrière-plan nous allons principalement, mais non uniquement, retourner à plusieurs passages que nous avons déjà mentionnés. Ainsi, nous pouvons comparer la définition du chapitre cinq. Nous allons ainsi souligner quelques aspects fondamentaux pour la compréhension de la notion d'arrière-plan.

Comme nous l'avons déjà dit Searle considère l'arrière-plan comme un ensemble de capacités mentales non-représentationnelles. L'autre caractéristique est relative aux rapports entre les capacités mentales et les états mentaux. L'arrière-plan rend possible les états mentaux.

Mais à l'intérieur de l'arrière-plan il y aurait une partie, l'arrière-plan profond, qui serait relative aux capacités mentales communes à tous les êtres humains normaux. Il y aurait aussi une partie qui serait relative aux capacités acquises socialement.

Searle souligne encore qu' à l'intérieur de l'arrière-plan il y aurait des aspects du comment sont les choses et des aspects du comment faire les choses. Selon Searle ces aspects ne travaillent pas indépendamment les uns des autres.

Il est intéressant d'observer ici l'aspect relatif à l'interaction entre le mental, l'arrière-plan, et les activités ou les capacités physiques. Selon Searle, plusieurs expériences d'un type d'activité créent la capacité de réaliser cette activité. Cette capacité est alors réalisée dans le système nerveux tout comme une capacité primitive.

En ce qui concerne la relation entre l'arrière-plan et les activités physiques il faut remarquer que selon Searle, les états mentaux aussi bien que toutes les sortes d'instances du mental sont réalisés et causés dans la structure du cerveau. Le rapport entre le niveau neuronal et le monde est causal , mais la causalité en question doit être considérée selon le niveau dont on parle s'il s'agit du microniveau ou bien du macroniveau.⁵⁸

Nous pouvons ainsi comprendre comment l'arrière-plan interagit avec le corps et comment des mouvements physiques ont lieu.

⁵⁸ Op. cit., cf p.267.

Si nous prenons en considération les aspects que nous avons mentionnés nous avons comme résultat que l'arrière-plan est un ensemble de capacités mentales et physiques, d'assomptions pré-intentionnelles et de présuppositions. L'arrière-plan profond est relatif aux capacités que tous les êtres humains possèdent; l'arrière-plan local est relatif aux capacités acquises par les êtres humains à travers leurs contacts sociaux. L'arrière-plan est une condition nécessaire pour l'intentionnalité, il est pré-intentionnel et holistique.

Les arguments en faveur de l'arrière-plan

Nous allons maintenant exposer les arguments que Searle développe en faveur de l'arrière-plan dans l'ordre suivant: l'argument de la régression à l'infini, l'argument des capacités physiques, l'argument pour la compréhension de la métaphore et finalement l'argument pour la compréhension de la signification littérale. La raison pour laquelle nous avons inversé l'ordre de l'exposition est que dans la prochaine section nous allons analyser les relations entre l'arrière-plan et la signification des énonciations. Cette inversion nous permet ainsi d'éviter des répétitions.

Searle a l'intention de démontrer à partir de son argument de la régression à l'infini que les composantes de l'arrière-plan ne peuvent pas être des représentations et aussi qu'elles ne peuvent pas être traitées isolément. Les principes dont il part sont: 1) les êtres humains ont des capacités finies, 2)

les représentations peuvent être exprimées par des contenus sémantiques, 3) les contenus sémantiques ne s'auto-appliquent pas.

Si le processus mental consistait à passer d'un contenu sémantique à l'autre, étant donné que les contenus sémantiques ne s'autoappliquent pas, un autre contenu sémantique serait nécessaire pour nous permettre d'interpréter le premier, mais le second contenu aurait lui aussi besoin d'un contenu sémantique sur lequel il serait appliqué.

Les êtres humains ont des capacités cognitives limitées et cette caractéristique est incompatible avec un raisonnement à l'infini.

Les capacités physiques. (les habiletés physiques)

A travers son argument Searle a l'intention de montrer que lorsque nous apprenons à faire une activité comme nager, skier ou marcher nous suivons des règles, mais que lorsque nous acquérons la capacité de faire quelque chose, l'habileté d'exercer cette activité, nous ne suivons plus de règles. Elles ne sont pas intérieurisées dans notre inconscient, elles ne sont tout simplement pas des règles.⁵⁹

⁵⁹ Op. cit., cf. p.150.

La compréhension de la métaphore

Searle a l'intention de montrer que pour rendre compte des énoncations métaphoriques il est nécessaire d'assumer qu'il existe un arrière-plan. Son argument est axé sur les conclusions suivantes: les règles pour la compréhension de la métaphore ne sont pas algorithmiques. Nous n'avons pas encore trouvé un algorithme qui permet d'arriver à l'intention du locuteur de réaliser des énoncations métaphoriques. Il y a plusieurs métaphores qui ne sont pas liées à un principe de similitude entre l'extension de leurs termes.

Il faut considérer, selon Searle , que nous avons des capacités mentales qui permettent d'interpréter les métaphores. Premièrement parce qu'il y a des métaphores pour lesquelles nous n'avons pas de règles. En second lieu parce que même s'il y en avait il serait nécessaire d'avoir un arrière-plan non-représentatif pour interpréter ces règles.⁶⁰

La compréhension de la signification littérale

L'argument relatif à la compréhension de la signification littérale est un des arguments que Searle a le plus développés ailleurs, dans "Literal Meaning".

⁶⁰ Op. cit., cf.p. 149.

et dans "The Background of Meaning". Il veut montrer que la compréhension de la signification littérale d'une énonciation n'est possible que sur le fond d'un arrière-plan de capacités, de pratiques et d'assumptions qui ne sont pas des représentations.

L'idée à laquelle il s'oppose est que la signification littérale d'une énonciation est celle qu'elle a hors contexte. Pour montrer que la compréhension de la signification littérale d'une phrase dépend du contexte d'énonciation et de l'arrière-plan, Searle propose l'examen des conditions de satisfaction de phrases où il y a des occurrences d'un même verbe. Il part de l'assumption que les mots ne peuvent avoir leurs significations déterminées que dans la mesure où ils contribuent à la détermination des conditions de satisfaction de la phrase.

Searle suggère de prendre un exemple "X opened Y" et d'y remplacer X et Y.

Selon lui ces phrases réfèrent à des pratiques différentes et pour déterminer la pratique en question l'arrière-plan est nécessaire. Ainsi, il nous dit que la phrase "Tom opened the door" est considérée selon une pratique dont nous sommes au courant et qui est différente d'ouvrir les yeux.

Conclusion de la partie I

La notion d'arrière-plan est une notion centrale de la théorie de l'intentionnalité et pour le développement de la pragmatique des actes de discours.

Comme nous l'avons déjà montré cette notion s'est enrichie au cours des recherches que Searle a développées à son sujet. Nous avons commencé avec l'idée que l'arrière-plan serait un fond d'informations et nous avons vu que les types d'informations qui composaient l'arrière-plan ont été spécifiés comme étant des capacités, des assumptions pré-intentionnelles, des pratiques etc. Mais l'auteur insiste pour dire que ces composants ne sont pas des représentations. L'arrière-plan est pré-représentatif.

Une autre caractéristique que nous avons aussi mentionnée était le caractère holistique de l'arrière-plan qui avec son caractère pré-intentionnel, explique pourquoi il est impossible de dénombrer ces composants.

Ainsi, nous avons vu que du point de vue théorique Searle considère que nous avons un arrière-plan qui est non-représentatif et un réseau d'états mentaux qui est représentatif. L'arrière-plan permet le fonctionnement des formes de l'intentionnalité tandis que le réseau permet aux individus de reconnaître les conditions de satisfaction des états intentionnels. Du point de

vue du fonctionnement l'arrière-plan et le réseau sont en interaction constante.

Partie II

Comme nous l'avons fait remarquer dans le premier chapitre de notre travail et dans les arguments auxquels Searle a recours pour soutenir la thèse de l'arrière-plan cette notion joue un rôle fondamental pour la détermination de la signification littérale et non-littérale.

Par rapport à la théorie de l'intentionnalité, la nouvelle analyse de la notion de signification du locuteur exige que les aspects concernant l'intention de représentation aussi bien que ceux concernant l'intention de communication soient pris en considération.

D'une part nous avons que le locuteur a l'intention de représenter un état de choses par le moyen de son énonciation. D'autre part nous avons que le locuteur a l'intention de communiquer à l'allocataire son intention de représentation.

Le langage est alors conçu comme un système qui fournit des moyens publics pour l'expression de l'intention de représentation.

Dans cette perspective l'arrière-plan aurait une double fonction. Les locuteurs ne sont capables d'associer les expressions à des objets et des états

de choses que sur le fond de l'arrière-plan; ou plus explicitement: lorsqu'un certain groupe de signes est produit, dans un contexte, ce qui permet la fonction d'association de ces signes aux choses qu'ils représentent est un fond de capacités et d'assomptions qui lui-même n'est pas constitué de représentations (l'arrière-plan). Ainsi, la signification de la phrase ne peut être déterminée que sur le fond de l'arrière-plan.

La seconde fonction de l'arrière-plan signalée par Searle concerne la détermination de l'intention de signification du locuteur. C'est alors que les choses deviennent plus compliquées parce que, selon la suggestion de Searle, l'arrière-plan devrait intervenir directement en fournissant des informations qui permettraient l'interprétation de l'intention de signification du locuteur. Nous disons que ceci est plus compliqué parce que le fait que l'arrière-plan fournisse des informations est incompatible avec la définition même de l'arrière-plan. Selon la définition de l'arrière-plan nous voyons qu'il n'est pas constitué de représentations, qu'il est un ensemble holistique. Cette double fonction de l'arrière-plan pour la détermination de la signification peut être expliquée, en partie, à partir du fait que dans les deux articles de source, la notion de l'arrière-plan n'était pas la même. Cependant le problème persiste.

Dans la définition plus large de l'arrière-plan comme un ensemble holistique de capacités mentales, il ne serait pas possible d'en extraire des informations qui puissent contribuer à la détermination de la signification des énonciations non-littérales.

Ce problème a deux aspects interreliés. D'abord nous avons les considérations de Searle sur la nature des composants de l'arrière-plan. Selon

Searle les composants de l'arrière-plan ne sont pas des représentations et ils sont plus fondamentaux que ceux du réseau. Le problème que la nature des composants pose est que les composants de l'arrière-plan (les non-représentations) ne peuvent pas être des informations, si du moins les informations sont des représentations.

Mais Searle soutient encore que même si on persiste dans l'idée de traiter les informations originaires de l'arrière-plan comme des représentations, nous obtiendrons des représentations qui sont trop fondamentales pour être considérées comme des représentations. Il faut cependant, considérer qu'une information n'est fondamentale que par rapport à une attente particulière, celle de la pertinence de l'information pour combler un fin spécifique.

Prenons un exemple:

Dans un pays où le vote est obligatoire un fonctionnaire chargé d'analyser les justifications d'absence demande à un astronaute (sachant préalablement sa profession) pourquoi il n'a pas voté? L'astronaute répond: parce que ce jour là je me trouvais loin de la surface terrestre.

L'information que les élections ont lieu près de la surface terrestre est pertinente dans ce cas, dans cette situation particulière, en vertu d'une attente particulière.

La valeur que prend une information est relative aux besoins spécifiques à chaque contexte.

Un autre problème que nous pouvons signaler concerne le holisme de l'arrière-plan.

Si nous croyons qu'il peut contribuer à l'interprétation des énonciations, nous supposons qu'il peut fournir des informations spécifiques. La notion courante d'information nous indique qu'une information doit pouvoir être exprimée linguistiquement. Mais si nous considérons l'argument de la régression à l'infini nous avons que: en vertu du holisme de l'arrière-plan et de son caractère pré-intentionnel les composants ne peuvent pas être dégagés de l'arrière-plan et devenir des représentations sans générer une régression à l'infini.

Notre double problème est maintenant un peu plus compliqué.

D'une part nous avons que l'arrière-plan est mental, ces composants peuvent donc être des représentations conscientes, d'autre part nous avons que l'arrière-plan est holistique et que ces composants ne sont pas des représentations, ni ne peuvent l'être sans générer une régression à l'infini.

Voyons comment il serait possible aux composants de l'arrière-plan de devenir des informations et de garder en même temps les caractéristiques définitoires que Searle a signalées.

Partie III

Le fonctionnement de l'arrière-plan

Dans *Intentionality* Searle a très peu expliqué le fonctionnement de l'arrière-plan. A part quelques considérations sur l'arrière-plan en tant qu'un fond de capacités et de pratiques qui pénètrent l'intentionnalité et rend possible son fonctionnement, nous n'avons pas de considérations explicites sur ce "pénétrer" ni sur ce "rendre possible".

Pour rendre compte du fonctionnement des états intentionnels aussi bien que de la compréhension des énonciations il faut préciser l'interaction entre l'arrière-plan, le réseau et les états intentionnels.

Dans cette partie nous allons avancer l'idée selon laquelle certains objets et certains états de choses sont saillants dans certaines situations; ils stimulent l'arrière-plan de sorte que certaines parties ou certains composants de l'arrière-plan deviennent eux aussi saillants à l'intérieur de l'arrière-plan, ces éléments (ou parties) alors saillants sont des candidats à être des représentations.

Mais avant de préciser ces idées commençons par définir ce que nous appelons "saillance".

Nous considérons comme saillance une relation qui peut se produire entre deux objets, une partie d'une surface et l'autre partie, un objet et une surface, entre une action et une séquence d'actions, entre une figure et un fond etc. La base de cette relation est le contraste qu'il y a entre l'objet et l'autre objet, (entre l'objet et la surface , entre deux parties d'une surface) qui est dans le champs d'accès d'un sujet.

Ce rapport de contraste peut être relatif à deux faits. Ou bien les caractéristiques de l'objet le font ressortir de la surface et il y a la production d'un contraste et la saillance, ou bien un sujet cherche un élément particulier et lorsqu'il s'aperçoit de cet élément dans une surface, l'élément en question devient saillant. Par exemple, le bruit d'une explosion dans le silence nocturne de la campagne est un exemple de saillance de l'objet. Par contre quand nous cherchons une petite ville sur la carte du monde, le petit point qui représente la ville deviendra saillant pour celui qui le cherche lorsqu'il l'aura trouvé.

Du point de vue du sujet la saillance de certains objets ou éléments nous affecte , nous avons des réactions soit parce que l'élément a attiré notre attention , soit parce que nous étions en recherche de cet élément.

Par exemple quand nous observons un paysage il y a des éléments dans ce paysage qui sont plus saillants que d'autres de notre point de vue; lorsque nous devons décrire le paysage en question les premières choses qui nous viennent à l'esprit sont des éléments qui étaient saillants.

D'une façon analogue quand nous agissons, il y a des actions qui sont plus saillantes que d'autres . Comme par exemple quand nous préparons un plat de

cuisine, il y a des actions qui au cours de cette préparation sont plus saillantes. Lorsque nous devons nous remémorer tout ce que nous avons fait, les premières actions qui nous viennent à l'esprit sont celles qui pour nous sont plus saillantes. Nous avons une très grande difficulté à tout nous remémorer.

Si nous considérons les situations conversationnelles, nous voyons que nous agissons et réagissons de manière différente par rapport aux éléments échangés, certains d'entre eux attirent plus notre attention soit en vertu de ce qui est communiqué par l'accomplissement d'un acte illocutoire particulier, soit en vertu de ce que nous attendions de la conversation.

D'une manière préliminaire nous disons que certains éléments sont en contraste par rapport à d'autres éléments, et l'élément qui est en contraste peut être saillant pour un individu. Cette saillance affecte l'arrière-plan de l'individu via les canaux sensoriels, et alors certaines parties de l'arrière-plan deviennent saillantes par rapport à l'arrière-plan. Ainsi, ces parties qui correspondent à des capacités, pratiques et autres composants de l'arrière-plan non-représentatifs peuvent en vertu de leur saillance devenir des représentations.

Prenons un exemple

Un individu a appris quand il était encore un enfant à conduire des bicyclettes. Il abandonne la pratique de ce sport pendant soixante ans. A soixante-quinze ans son médecin lui suggère de pratiquer la bicyclette. L'individu s'achète une bicyclette et doit recommencer. La capacité de conduire une bicyclette fait partie de son arrière-plan. Lorsque la situation se

présente, la partie correspondante à sa capacité de cycliste va devenir saillante par rapport aux autres capacités, comme par exemple nager, courir, manger avec des fourchettes et des couteaux, etc. La capacité de conduire des bicyclettes va émerger vers le réseau et dans ce cas se présenter sous la forme d'assomptions, règles à suivre, etc. Au début le cycliste sera un peu maladroit mais après le renforcement de la pratique il peut retrouver sa capacité de conduire des bicyclettes.

Si nous analysons notre exemple nous voyons que le cycliste avait une capacité recueillie à l'intérieur de son arrière-plan; lorsque le besoin spécifique à la situation s'est présenté, il y a eu une situation stimulatrice qui a affecté son arrière-plan et la partie correspondante à la capacité de conduire des bicyclettes a émergé vers le réseau. Par rapport à l'arrière-plan nous disons que cette partie est une candidate à être une représentation; par rapport au réseau, lorsqu'elle y est elle est un ensemble d'états mentaux et de représentations. Ces représentations ont permis à l'individu de recouvrer sa capacité de conduire des bicyclettes; alors la partie concernée a réintégré l'arrière-plan.

Cet exemple est un cas de saillance par rapport à une attente, à une recherche. Mais il y a des cas où la saillance est le produit d'un contraste d'un objet avec une surface. Comme plusieurs cas de perception.

Mais il ne suffit pas qu'un élément soit saillant pour qu'il soit une information. D'une part nous avons fait remarquer que les éléments saillants sont des candidats à être des représentations. Entre être une représentation, être un candidat à être une représentation et être une information, il y a des

différences et des mécanismes particuliers expliquant le passage de l'un à l'autre qui ont besoin d'être élucidés.

Jusqu'à présent nous avons fait remarquer qu'il y a certaines situations qui stimulent l'arrière-plan faisant en sorte que certaines de ces parties deviennent saillantes et émergent vers le réseau en tant que des états mentaux. Mais nous avons vu dans le second chapitre que les états mentaux (conscients ou inconscients) sont des représentations sous des modes psychologiques. Voyons maintenant comment un candidat à être une représentation peut devenir un état mental.

Pour répondre à cette question nous devons considérer au moins deux aspects: le premier est que la relation qui nous occupe est une entre l'arrière-plan et le réseau et que les deux sont mentaux. Le second est que plusieurs des candidats à être une représentation ne vont pas constituer des états mentaux.

Nous avons vu que selon Searle un état intentionnel représente ses conditions de satisfactions sous la direction d'ajustement déterminée par le mode psychologique. Ce qui n'est pas un état intentionnel, n'a pas de conditions de satisfaction; les actes de discours ont des conditions de satisfaction en vertu de la relation entre eux et les états intentionnels, comme nous l'avons déjà remarqué.

Supposons qu'un candidat à être une représentation émerge vers le réseau. Qu'est-ce qui arrive? D'une part nous avons vu qu'il a émergé à cause d'un mécanisme de stimulation. L'élément stimulateur délimite les parties qui

pourront émerger; une exigence très précise limite le nombre d'éléments qui satisfont cette exigence. Ceci explique, en partie, pourquoi les éléments de l'arrière-plan peuvent constituer des contenus des états mentaux sans qu'il soit nécessaire de considérer tout l'arrière-plan; les éléments originaires de l'arrière-plan, ne sont plus des candidats à être des représentations, ils sont déjà des représentations.

Nous avons vu que l'arrière-plan est selon Searle constitué de capacités, de pratiques, de formes primitives du savoir faire et du savoir que. Ces capacités et pratiques etc. sont soit des capacités fondamentales communes à tous les êtres humains soit des capacités acquises socialement. Lorsque ces éléments émergent vers le réseau ils peuvent en venir à constituer des contenus des états mentaux par rapport auxquels les conditions de satisfaction des autres états mentaux seront déterminées.

Ainsi, dans notre perspective les éléments saillants dans certaines situations stimulent l'arrière-plan faisant en sorte que certains éléments (ou ensembles d'éléments) deviennent saillants à l'intérieur de l'arrière-plan et émergent ainsi vers le réseau. Ces éléments originaires de l'arrière-plan peuvent constituer des contenus des états mentaux. Lorsqu'une nouvelle exigence a lieu, d'autres éléments émergent et si le premier ensemble d'éléments n'est plus nécessaire il retourne à l'arrière-plan.

Cette perspective ne va pas contre le holisme de l'arrière-plan, nous considérons qu'il est holistique lorsqu'il est en "repos". Cependant, il est très rarement en repos parce que à chaque fois qu'une exigence se présente même

de la part des formes primitives de l'intentionnalité, il est stimulé et alors en fonctionnement.

Dans le cas particulier d'interprétation des actes de discours, ce ne sont pas tous les éléments originaires de l'arrière-plan qui seront considérés, il faut que les éléments considérés soient pertinents. Dans la prochaine section nous allons commencer l'exposition des notions de saillance sémantique et de saillance pragmatique. Ces notions ont été inspirées par Dascal , "Conversational Relevance"⁶¹.

Saillance sémantique et saillance pragmatique

Nous avons défini la saillance comme une relation dont la base est le contraste entre un élément et une surface. Ce que nous appelons saillance sémantique est une relation (dont la base est le contraste) entre deux actes de discours ou entre un acte de discours et le contexte d'énonciation.

Lorsqu'un acte de discours du type illocutoire est accompli dans un contexte d'énonciation il peut être accompli avec succès, satisfaction et sans défaut. Dans les énonciations sérieuses le locuteur cherche à remplir avec succès les conditions de satisfaction de l'acte illocutoire. Lorsque le locuteur rend explicite l'impossibilité d'accomplir avec satisfaction et sans défaut son acte littéral il indique qu'il y a un acte de discours non-littéral qui remplit

⁶¹Dascal M., "Conversational Relevance", *Journal of Pragmatics* vol1, 1977, pp 309-328.

telles conditions, il indique aussi l'ensemble d'éléments qui doivent être recherchés afin d'arriver à l'acte de discours principal. Le moyen pour faire ces indications est la production de la saillance sémantique. La saillance sémantique a affaire à la force illocutoire, au contenu propositionnel et au contexte d'énonciation. Quand il y a un contraste ou une incompatibilité entre la force illocutoire et le contexte d'énonciation, entre le contenu propositionnel et le contexte d'énonciation ou entre la force illocutoire et le contenu propositionnel nous avons la production de la saillance sémantique.

La saillance sémantique génère une situation stimulatrice qui affecte l'arrière-plan faisant en sorte qu'un groupe d'éléments devient saillant à l'intérieur de l'arrière-plan, elle affecte aussi le réseau, stimulant ainsi un certain nombre d'états mentaux. Les états mentaux originaires de l'arrière-plan et ceux qui ont été stimulés du réseau peuvent alors constituer l'ensemble d'éléments sémantiquement saillants.

Nous avons ainsi considéré deux niveaux de saillance sémantique. Le premier est la stimulation d'un certain groupe d'éléments de l'arrière-plan qui émergent vers le réseau et constituent ainsi des candidats à être des représentations, c'est-à-dire des contenus possibles de certains états mentaux. Le second niveau de la saillance sémantique concerne la stimulation des éléments du réseau des états mentaux; une partie de ces éléments peut être originaire de l'arrière-plan, l'autre peut être originaire du réseau même.

La saillance pragmatique

Les actes illocutoires sont accomplis par les locuteurs afin de remplir certains buts linguistiques. Par l'accomplissement d'un acte illocutoire le locuteur communique ses pensées. Ainsi, le premier but à remplir est la communication des pensées du locuteur. Cependant un acte illocutoire peut servir à d'autres fins extra-linguistiques qui peuvent ou non échapper à l'intention du locuteur. Ces buts comme, par exemple, convaincre, faire peur, amuser la galerie sont liés à des effets perlocutoires. Nous n'allons pas considérer dans notre travail les effets perlocutoires dans les conversations.

Ce que nous considérons comme pragmatiquement saillant, ce sont les relations entre les actes illocutoires et les suites conversationnelles.

A l'intérieur des conversations certains actes illocutoires imposent des limites à l'ensemble des actes de discours qui peuvent servir de réplique ou de suite dans cette conversation. Lorsque ces limites ne sont pas respectées, le locuteur accomplit un acte de discours qui ne fait pas partie de l'ensemble des actes de discours éligibles; il peut y avoir alors production de la saillance pragmatique.

Nous disons ainsi que la saillance pragmatique est une relation entre un acte illocutoire et les autres actes de la suite conversationnelle.

La saillance pragmatique stimule le réseau et l'arrière-plan délimite l'ensemble d'éléments qui peuvent être pragmatiquement pertinents. C'est-à-

dire ceux qui peuvent contribuer à la composition d'un acte de discours principal pragmatiquement pertinent.

Les saillances sémantiques et pragmatiques ne travaillent pas indépendamment; ensemble elles stimulent l'arrière-plan et le réseau, délimitent les éléments sémantiquement et pragmatiquement pertinents et donnent des directives de recherche.

La pertinence sémantique et la pertinence pragmatique

Nous avons distingué deux types de saillance, la saillance sémantique et la saillance pragmatique. Nous avons suggéré que ces saillances stimulent le réseau et l'arrière-plan faisant en sorte qu'un certain nombre d'éléments soient des candidats à être sémantiquement et pragmatiquement pertinents pour l'interprétation des actes de discours.

Nous avons réservé la notion de pertinence pour nommer la troisième étape de sélection d'informations pour l'interprétation des actes de discours parce que la notion de pertinence indique qu'un jugement et un choix sont faits.

Lorsqu'un locuteur accomplit un acte illocutoire qui n'est pas l'acte principal certains traits saillants (la saillance sémantique et la saillance pragmatique) indiquent l'ensemble des données qui pourront devenir pertinentes.

Pour la détermination de la saillance sémantique nous avons deux étapes principales. La première consiste en la reconnaissance de l'acte illocutoire, de ses conditions de succès, de satisfaction et d'accomplissement sans défaut. La seconde consiste en la reconnaissance que l'acte illocutoire ne peut pas être l'acte de discours principal.

La saillance pragmatique indique que l'acte illocutoire ne peut pas être l'acte de discours principal en vertu de la place qu'il prend dans la conversation, elle indique les types d'actes de discours qui peuvent remplir cette place.

La pertinence sémantique est une relation entre un acte de discours et les éléments qui peuvent servir à remplir les conditions pour qu'il soit l'acte principal.

La pertinence pragmatique est la relation entre les candidats possibles à être l'acte principal et la place que celui-ci occupe à l'intérieur d'une conversation.

Nous disons ainsi qu'un élément est sémantiquement pertinent quand il remplit une ou plusieurs conditions afin qu'un acte de discours soit l'acte principal.

Nous disons qu'un acte de discours est pragmatiquement pertinent quand il répond aux exigences conversationnelles.

Conclusion du chapitre III

Nous avons vu dans ce chapitre que la notion d'arrière-plan a souffert quatre définitions dans les travaux de Searle. Cette pluralité de définitions explique en partie les problèmes que nous avons rencontrés. Cependant nous ne pouvons pas négliger l'importance de l'arrière-plan pour la détermination de la signification.

Ainsi, nous avons suggéré que certains traits et données dans les situations conversationnelles sont saillants et stimulent les parties du réseau et de l'arrière-plan faisant en sorte que les parties de l'arrière-plan émergent vers le réseau et, par rapport au réseau, que les parties qui y sont saillantes sont des candidates à être pertinentes. Pour qu'elles passent de candidates à être pertinentes à pertinentes il faut qu'elles soient sélectionnées. Ainsi, nous avons vu qu'il y a deux niveaux de saillance et un niveau de pertinence.

Dans le prochain chapitre nous allons voir quelques aspects de la logique conversationnelle de Grice et leur importance pour la détermination de la signification du locuteur. Nous allons voir également comment les composants d'un acte illocutoire peuvent être saillants et indiquer les directions de recherche de données pertinentes pour la détermination de la signification des actes de discours non-littéraux.

Chapitre IV

Les critères pour la sélection d'information à partir de l'arrière-plan

Introduction

Dans ce chapitre nous allons développer la question qui nous a inspiré ce travail: quels sont les critères que les usagers d'une langue possèdent pour sélectionner les informations à partir de leurs arrière-plans et de leurs réseaux afin de pouvoir interpréter les actes de discours non-littéraux?

Dans le chapitre précédent nous avons avancé l'hypothèse selon laquelle certains traits dans les situations conversationnelles stimulent l'arrière-plan des interlocuteurs, certaines parties de l'arrière-plan émergent vers le réseau et peuvent ainsi constituer des contenus d'attitudes propositionnelles. Nous avons vu également que le fait que certaines parties de l'arrière-plan émergent et peuvent constituer des contenus d'attitudes propositionnelles n'implique pas une négation du holisme de l'arrière-plan: il est holiste lorsqu'il est en "repos".

Nous avons aussi considéré deux types de saillance, la saillance sémantique et la saillance pragmatique. Les traits sémantiquement saillants indiqueraient dans notre perspective, quelle direction l'allocutaire devrait prendre afin de commencer la recherche de données pertinentes pour

l'interprétation de l'acte de discours non-littéral. Les traits pragmatiquement saillants à leur tour devraient permettre à l'allocutaire de savoir quelle maxime conversationnelle a été utilisée ou exploitée et de délimiter l'ensemble des données à considérer afin d'interpréter l'acte de discours non-littéral.

Pour pouvoir fournir une réponse à notre première question nous devons considérer quelques aspects de la logique des actes de discours aussi bien que la théorie de la signification non naturelle. Pour cette raison nous avons divisé ce chapitre en quatre parties. La première est consacrée à l'exposition de quelques notions de la sémantique des actes de discours qui sont indispensables pour le développement ultérieur. Dans la seconde partie on retrouve une brève exposition de la théorie de la signification non-naturelle de Grice. La troisième partie est affectée à l'analyse de types d'actes de discours non-littéraux. Enfin à la quatrième partie on s'attardera à la comparaison entre les types d'actes de discours non-littéraux, les traits sémantiquement saillants et les traits pragmatiquement saillants qui permettent à l'allocutaire de sélectionner des informations pertinentes afin de pouvoir interpréter l'acte de discours principal.

Nous devons faire remarquer que la discussion au sujet des critères de sélection a à peine commencé. Pour développer une théorie à ce sujet seraient nécessaires des recherches qui ne sont pas dans le cadre de notre projet. Nous n'avons pas l'intention de donner des réponses exhaustives, ni la prétention qu'elles soient satisfaisantes. Ce n'est qu'un début. Par contre, nous avons l'intention de signaler une direction de recherche à suivre qui peut devenir fructueuse.

Partie I

La sémantique des actes de discours

Comme nous avons déjà signalé à plusieurs reprises, dans la théorie des actes de discours l'acte illocutoire est considéré comme l'unité première de la signification. L'acte illocutoire complet, élémentaire est constitué d'une force illocutoire et d'un contenu propositionnel. Selon Searle et Vanderveken⁶², un acte illocutoire peut être accompli avec succès, satisfaction et sans-défaut.

Cependant un acte illocutoire peut être accompli avec succès mais être défectueux. Un acte illocutoire peut être défectueux par rapport à la condition de sincérité, quand le locuteur n'a pas l'état mental exprimé par la condition de sincérité ou par rapport à une (ou plusieurs) des présuppositions de l'ensemble des présuppositions concernant la condition préparatoire.

Selon la théorie de Searle et Vanderveken, la force illocutoire est un ensemble de six constituants: le but illocutoire, le mode d'accomplissement du but illocutoire, le degré de puissance, les conditions sur le contenu propositionnel, les conditions de sincérité, les conditions préparatoires. Un acte illocutoire est accompli avec succès dans un contexte d'énonciation si et

⁶² Searle J. R. et Vanderveken D., *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

seulement si les composants de la force illocutoire de cet acte sont réalisés correctement dans ce contexte d'énonciation.

Un acte illocutoire est satisfait dans un contexte seulement si la proposition qui exprime cet acte est vraie selon la direction déterminée par le but illocutoire de la force illocutoire.

Comme nous l'avons déjà signalé, il existe, selon cette théorie, cinq forces illocutoires primitives correspondant à cinq buts illocutoires. Ces derniers correspondent à quatre directions d'ajustement entre le langage et les choses. Selon cette théorie les autres forces illocutoires peuvent être obtenues à partir des cinq forces primitives.

Lorsque l'énonciation d'un énoncé est réalisée dans un contexte d'énonciation, une instance particulière de l'acte illocutoire est réalisée. Dans la sémantique des actes de discours, la signification du locuteur est identique à celle de son énoncé. Cependant, nous avons des cas où la signification du locuteur est distincte de celle de son énoncé. Ce sont les cas d'actes de discours indirects, de métaphores, d'ironies et d'implicatures conversationnelles. Nous allons procéder à la typologie des actes de discours non-littéraux dans la troisième section de ce chapitre.

Partie II

La logique conversationnelle

Grice dans son article intitulé "Logic and Conversation"⁶³ a présenté les principes de la logique conversationnelle. Il avait l'intention de montrer que les conversations et les actes de discours non-littéraux pourraient être analysés selon une logique de l'action linguistique. Il a postulé comme principe fondamental aux conversations le "Principe de coopération". A partir de ce principe quatre maximes conversationnelles ont été dérivées: la maxime de qualité, la maxime de quantité, la maxime de mode et la maxime de relation.

Le principe de coopération stipule que les locuteurs doivent faire leur contribution à la conversation de la manière exigée, à l'étape où elle a lieu, par les fins de la conversation.

"Make your conversational contribution such as it is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purposes or direction of the talk exchange in which you are engaged"

La maxime de quantité détermine que les locuteurs ne doivent être ni plus ni moins informatifs que ce qui est exigé:

"Do not make your contribution less or more informative than is required (for the current purposes or direction of the talk exchange)"

⁶³ Grice H. P., "Logic and Conversation", in P. Cole and J.L. Morgan (eds), *Syntax and Semantics*, vol III, Academic Press, New York, 1975.

La maxime de qualité détermine que le locuteur doit dire la vérité:

"Try to make your contribution one that is true."

La maxime de mode détermine que le locuteur doit être pertinent dans sa contribution:

"Be relevant."

La maxime de relation détermine que le locuteur doit éviter d'être prolix:

"Be perspicuous".

Grice croyait qu'il serait possible de déterminer l'acte de discours non-littéral à partir de l'application du principe de coopération et des maximes conversationnelles. La procédure suggérée par Grice peut être résumée de la manière suivante:

"He has said that p ; there is no reason to suppose that he is not observing the maxims, or at least the CP; he could not be doing this unless he thought that q ; he knows (and he knows that I know that he knows) that I can see the supposition that he thinks that q is required; he has done nothing to stop me thinking that q ;

therefore:

He intends me to think, or at least is willing to allow me to think, that q ; and so he has implicate that q ."⁶⁴

Selon cette proposition q satisfait le principe de coopération et les maximes conversationnelles. Le locuteur n'exploite les maximes

⁶⁴ Kasher A., "Conversational Maxims and Rationality", A. Kasher (ed) *Language in Focus* Reidel Publishing Company, Dordrecht-Holland, 1976, pages 197-216, p.210.

qu'apparemment. Son acte de discours principal est coopératif. Ainsi, par rapport à son acte de discours littéral le locuteur exploite une des maximes, tandis que par rapport à son acte de discours littéral le locuteur respecte les maximes et le principe de coopération.

La théorie de Grice a suscité beaucoup de critiques mais elle a aussi permis des acquis remarquables en pragmatique. Une des critiques à faire remarquer est celle d' Asa Kasher qui a montré le caractère problématique du principe de coopération aussi bien que celui de la croyance de Grice selon laquelle les maximes étaient dérivées du principe de coopération. Selon Kasher les maximes sont dérivées des principes plus généraux de rationalité.⁶⁵

Vanderveken dans un article intitulé "Non Literal Speech Acts and Conversational Maxims"⁶⁶ propose en outre la généralisation des maximes de qualité et de quantité; à partir de cette généralisation il procède à l'analyse des quatre types d'actes de discours non-littéraux: les ironies, les actes de discours indirects, les métaphores et les implications conversationnelles.

65 Kasher A., op. cit., pp 210-211.

66 Vanderveken D., "Non Literal Speech Acts and Conversational Maxims" inédit 28p.s/d.

Partie III

Les actes de discours non-littéraux

Lorsqu'un locuteur réalise l'énonciation d'un énoncé dans un contexte d'énonciation il accomplit une instance particulière d'un acte illocutoire. L'énoncé est le moyen syntaxique pour l'accomplissement d'un acte illocutoire. Quand le locuteur parle littéralement, l'acte illocutoire qu'il a l'intention d'accomplir est celui qu'il réalise dans le contexte de son énonciation. Mais quand il ne parle pas littéralement, il a l'intention de réaliser un acte de discours principal différent de celui qu'il a réalisé dans le contexte.

Dans notre travail nous nous concentrons sur les ironies, les actes discours indirects et les implications conversationnelles.

Dans les cas d'ironie le locuteur accomplit un acte de discours littéral mais son acte de discours principal est le contraire de son acte de discours littéral.

Dans les cas des actes de discours indirects le locuteur accomplit un acte de discours littéral mais il a l'intention de dire plus de ce que son acte de discours littéral en dit.

Dans le cas des implications conversationnelles le locuteur accomplit un acte de discours littéral dans un contexte mais il a l'intention de réaliser un second acte par l'accomplissement de ce premier.

Il faut signaler que nous pouvons rencontrer des cas où il existe, à la fois, un acte de discours principal et un acte de discours secondaire non-littéraux.

Avant de passer à l'analyse de chacun de ces trois types d'actes de discours non-littéraux faisons encore quelques remarques!

Quand le locuteur parle littéralement, l'acte illocutoire qu'il accomplit dans le contexte de son énonciation est l'acte le plus fort qu'il peut accomplir dans ce contexte. C'est-à-dire, c'est l'acte dont les conditions de succès et de satisfaction sont les plus fortes. Ceci n'est pas le cas pour les actes de discours non-littéraux. Dans les cas d'actes de discours non-littéraux le locuteur peut accomplir un acte de discours dans un contexte d'énonciation sans que celui-ci soit l'acte de discours le plus fort qu'il pourrait accomplir dans le contexte de son énonciation.

La plupart des actes de discours non-littéraux peuvent être accomplis littéralement dans d'autres contextes d'énonciation.

Vanderveken dans l'article "Non Literal Speech Acts and Conversational Maxims" a proposé une généralisation des maximes de quantité et qualité à savoir : " Let the primary illocutionary act that you mean to perform in the context of an utterance be successfull, non defective and satisfied in that context." (pour la maxime de qualité); "Let your primary speech act be as strong as required (i.e neither too strong nor too weak) to achieve your current purposes in the context of each utterance." (pour la maxime de quantité). Il a aussi distingué, dans le même article, l'utilisation de l'exploitation des maximes de qualité et de quantité.

"In the case of an exploitation of the maxim of quality, the speaker intends the hearer to recognize that there are in the conversational background of his utterance certain facts which are relatively inconsistent with conditions of non defective performance or of satisfaction of the literal speech act. (...)

In the case of use of the maxim of quality, the speaker intends that the hearer recognizes certain facts of the conversational background (which he presumes to be mutually known) and that the hearer makes an inference on the basis of the assumption of the existence of these facts and of the hypothesis that the primary illocutionary act of the utterance is successful, non defective and satisfied. (...)

In the case of exploitation of the maxim of quality, the speaker intends in general to get the hearer to recognize that the literal speech act is not strong enough to achieve all his linguistic purposes in the context of his utterance. (...) In the case of use of the maxim of quantity, on the other hand, the speaker intends the hearer to make an inference on the basis of the hypothesis that the primary speech act that he performs in the context of the utterance is actually the strongest illocutionary act that he intends to perform in that context.⁶⁷

L'analyse des ironies selon Vanderveken

La plupart des philosophes n'ont considéré que les ironies concernant le contenu propositionnel, c'est-à-dire que dans certains contextes d'énonciation des locuteurs accomplissent un acte illocutoire mais ils ont l'intention d'accomplir un acte de discours principal qui est le contraire de l'acte qu'ils ont accompli. Par exemple, dans un contexte d'énonciation le locuteur qui dit "C'est une très belle maison" et a l'intention de dire le contraire .

Vanderveken a redéfini et distingué deux types principaux d'ironies, celles concernant la force illocutoire et celles concernant le contenu propositionnel.

67 Op. cit., pp. 12-16

"The characteristic logical feature of irony is then the following: In an ironic utterance the speaker intends to perform a primary non literal illocutionary act which differs from the literal speech act by the fact that it has instead of literal conditions which are obviously violated in the context of the utterance the complements of these conditions, whenever such a non literal ironic speech act can exist and is performable."⁶⁸

Dans le cas d'ironie concernant la force illocutoire le locuteur accomplit un acte illocutoire dans un contexte d'énonciation mais s'appuyant sur la connaissance qu'a l'allocutaire de certains faits de l'arrière-plan et sur la présupposition de la capacité de l'allocutaire de faire des inférences, il a l'intention que son acte de discours principal ait une autre force que celle qu'il a exprimée à travers son énonciation.

Vanderveken a ainsi distingué cinq cas typiques d'ironie, dont quatre concernent la force illocutoire: ironie relative au but illocutoire, ironie relative aux conditions sur le contenu propositionnel, ironie relative aux conditions préparatoires, ironie relative aux conditions de sincérité et finalement ironie relative au contenu propositionnel.

Dans le premier cas, l'ironie relative au but illocutoire, le locuteur accomplit un acte illocutoire dans un contexte d'énonciation mais son acte de discours principal a le but illocutoire contraire de celui de l'acte illocutoire exprimé.

⁶⁸ Vanderveken D., op.cit., pp. 16-17.

Dans le second cas, l'ironie concernant les conditions sur le contenu propositionnel le locuteur accomplit un acte illocutoire dans un contexte d'énonciation dont le contenu propositionnel ne répond pas aux conditions normalement imposées par la force de l'acte illocutoire sur ce dernier.

Dans le troisième cas, l'ironie concernant les conditions préparatoires, le locuteur réalise un acte illocutoire dans un contexte d'énonciation où il rend évident que les conditions préparatoires ne sont pas remplies.

Le quatrième cas d'ironie est celui où la condition de sincérité de l'acte illocutoire est incompatible avec la force.

Dans le cinquième cas, le locuteur réalise un acte illocutoire où le contenu propositionnel est le contraire de son acte de discours principal.

Avant de passer à l'analyse des actes de discours indirects, remarquons que dans les cinq cas d'ironie analysés par Vanderveken nous pouvons considérer un ou plusieurs éléments qui sont incompatibles soit avec la force de l'acte illocutoire soit avec le contexte d'énonciation. Dans les second, troisième et quatrième cas d'ironie nous avons que la proposition exprimée par le contenu propositionnel est incompatible avec la force illocutoire ou plus explicitement l'incompatibilité est entre le contenu propositionnel et un composant de la force illocutoire.

Dans le premier et le cinquième cas, nous avons une incompatibilité entre l'acte illocutoire et le contexte d'énonciation. Dans ces deux cas il n'est pas possible de déterminer l'acte de discours principal sans déterminer le contexte

d'énonciation. Cependant dans les trois autres cas il n'est pas possible de penser que l'acte illocutoire soit l'acte principal.

Comme nous l'avons suggéré, la saillance sémantique et pragmatique permet de limiter et de sélectionner les informations pertinentes pour l'interprétation des actes de discours non-littéraux. Selon notre perspective les incompatibilités et contrastes que nous avons signalés généreraient des saillances sémantiques et pragmatiques.

Par exemple dans les cas d'ironies dont le but illocutoire est incompatible avec le contexte d'énonciation, il est manifeste que l'acte littéral n'est pas l'acte principal. L'élément que l'allocutaire doit chercher est celui qui 1) rend l'acte illocutoire compatible avec le contexte d'énonciation, 2) permet que cet acte corresponde à un acte illocutoire du même type avec le même contenu accompli avec succès, satisfaction et sans défaut, 3) permet à l'acte illocutoire de répondre aux exigences conversationnelles.

Dans les cas où l'incompatibilité est entre la force et le contenu propositionnel, le locuteur doit chercher des éléments qui composent un acte de discours correspondant à un acte illocutoire dont le contenu est compatible avec la force illocutoire qui puisse être satisfait, qui puisse être accompli sans défaut et qui remplisse les exigences conversationnelles.

Ainsi, chaque type d'ironie laisserait apparent ce qui doit être cherché pour arriver à l'acte de discours principal.

L'analyse des actes de discours indirects selon Vanderveken

Selon Vanderveken les actes de discours indirects sont des exploitations typiques de la maxime de quantité, selon la définition générale qu'il a proposée. L'acte de discours principal est plus important que l'acte illocutoire, il est toujours réalisé par la réalisation de l'acte illocutoire et troisièmement il peut être réalisé par la réalisation d'un acte de discours littéral avec n'importe quelle force.

Selon Vanderveken nous pouvons distinguer deux sortes d'actes de discours indirects: ceux dont le contenu propositionnel est une partie du contenu propositionnel de l'acte de discours littéral et ceux dont le contenu propositionnel exprime une des conditions de satisfaction et d'accomplissement sans défaut de l'acte de discours indirect.

" In the preceding cases, the propositional content of the indirect speech act is part of the literal propositional content, and the non-defective performance of the indirect speech act implies the satisfaction of the literal speech act. But in other cases, whenever none of the literal conditions of non-defective performance to which the speaker wants to draw the hearer's attention is a condition of satisfaction of the literal speech act, these conditions are in general relative to the literal propositional content or to a non-literal proposition which obviously strictly implies the literal propositional content."⁶⁹

⁶⁹ Op.cit., p. 23.

Il a donné les exemples suivants:

- "1) The literal propositional content is that an illocutionary point is achieved on a proposition.
- 2) The literal propositional content is that an illocutionary point is achieved with a special mode of achievement.
- 3) The literal propositional content is that a non literal preparatory condition obtains.
- 4) The literal propositional content is that a non literal sincerity condition obtains.
- 5) The indirect speech act has a more restricted mode of achievement of illocutionary point than the literal speech act.
- 6) The illocutionary force of the indirect speech act has a stronger degree of strength.
- 7) The indirect speech act has more preparatory conditions.
- 8) the indirect speech act has more sincerity conditions."⁷⁰

Dans le cas des actes de discours indirects nous pouvons remarquer qu'il y a des restrictions de la part de l'acte de discours littéral qui s'imposent sur l'acte de discours indirect. Par exemple quand l'acte de discours indirect est lié à l'acte de discours littéral seulement certaines forces plus faibles ou des composants plus faibles peuvent être réalisés littéralement. Les forces primitives peuvent composer l'acte de discours indirect mais pas l'inverse. Par exemple une déclaration peut être un acte de discours indirect mais elle ne peut pas être accompli littéralement en impliquant un acte de discours indirect. Étant donné la caractérisation des actes de discours indirects (voir

⁷⁰Ibidem.

page 127 de ce chapitre) et la définition de la force illocutoire primitive de déclaration.⁷¹

D'autre part nous pouvons remarquer que lorsqu'un locuteur réalise l'acte illocutoire et a l'intention par son intermédiaire de réaliser un acte de discours indirect, il serait possible pour le locuteur de réaliser un acte de discours littéral dans ce contexte d'énonciation.

Dans notre perspective les actes de discours littéraux accomplis dans les contextes d'énonciation auraient des éléments saillants qui permettraient à l'allocutaire de chercher l'acte de discours principal. Certains éléments alors trouvés seraient sémantiquement et pragmatiquement pertinents.

Par exemple un acte de discours qui ne correspond pas aux exigences conversationnelles indique qu'il n'est pas l'acte de discours principal. Si dans son contenu il y a une indication sur les conditions spéciales d'accomplissement sans défaut, il y a des indications sur le type d'acte de discours qu'est l'acte de discours principal. Le locuteur doit ainsi chercher des éléments qui composent un acte de discours qui satisfasse les exigences conversationnelles et qui remplisse les conditions spéciales exprimées dans le contenu propositionnel.

⁷¹ Dans *Les Actes de Discours*, Vanderveken définit, à la page 128, la force illocutoire de déclaration de la manière suivante: " La force illocutoire de déclaration a le but déclaratif, le mode d'accomplissement et le degré de puissance neutres , la conditions sur le contenu propositionnel représente une action présente du locuteur, la condition de sincérité que le locuteur croit , a l'intention et désire accomplir cette action.

L'analyse des implications conversationnelles selon Vanderveken

Selon Vanderveken nous pouvons avoir des implications conversationnelles qui sont soit des utilisations soit de la maxime de qualité, soit de la maxime de quantité. Elles sont ainsi caractérisées en logique illocutoire de la manière suivante:

- "1) The content of a conversational implicature of quantity is that a non-literal speech act that is stronger than the primary illocutionary act of the utterance is not performed, defective or not satisfied. (...)
- 2) The content of a conversational implicature of quality is that a certain non-literal speech act is successful, non defective or satisfied in the context of the utterance."⁷²

Ainsi, dans les cas des implications conversationnelles nous avons une saillance pragmatique qui indique que l'acte de discours littéral ne peut pas être l'acte de discours principal; les exigences conversationnelles indiquent quel type d'acte de discours peut être l'acte de discours principal dans le contexte de l'énonciation et selon les exigences conversationnelles. Cet acte a des conditions de succès, de satisfaction et d'accomplissement sans défaut qui doivent être remplies.

⁷² Vanderveken D., "Non Literal Speech Acts and Conversational Maxims" inédit, version complétée, 35 p., s/d, pp. 28-29.

Partie IV

La saillance sémantique et la saillance pragmatique

Pour commencer à discriminer certains critères de sélection d'information à partir de l'arrière-plan permettant l'interprétation des actes de discours non-littéraux, nous devons considérer ce que nous avons appelé la saillance sémantique et la saillance pragmatique. Ces deux types de saillance ne travaillent pas indépendamment. C'est-à-dire que lorsque l'allocutaire doit interpréter un acte illocutoire il prend les deux en considération. Cependant certains traits sémantiques sont saillants dans le contexte d'énonciation.

Considérons la première étape dans l'interprétation d'un acte illocutoire, en général: les actes illocutoires ne viennent pas au monde d'une façon isolée, ils ont lieu à l'intérieur d'une situation conversationnelle et également dans un contexte d'énonciation. Le contexte d'énonciation selon le modèle de la logique illocutoire est composé d'un locuteur, d'un allocutaire, du temps, du lieu et du monde de l'énonciation. Lorsqu'un acte illocutoire est accompli, il est accompli dans un contexte, ceci permet de comprendre la signification de l'acte illocutoire qui a été accompli. Les saillances sémantiques et pragmatiques n'ont lieu que par rapport au contexte d'énonciation.

Ainsi, ce que nous appelons saillance sémantique est une relation entre les actes illocutoires et les contextes d'énonciation.

Nous avons distingué deux types de relations de saillance sémantique: la saillance qui a lieu en vertu d'un certain contraste (qui n'est pas nécessairement une incompatibilité) entre la force illocutoire et le contexte d'énonciation, entre la force illocutoire(ou un de ces composants) et le contenu propositionnel, entre le contenu propositionnel et le contexte d'énonciation. Le second type de saillance que nous avons distingué, la saillance pragmatique, concerne la position et fonction d'un acte illocutoire dans une suite conversationnelle. Mais en plus des relations de saillance, nous avons des traits saillants dans une conversation et dans un contexte qui ont rapport à l'acte illocutoire, aux conventions sociales.

Examinons de plus près ces idées!

Nous avons vu que selon Vanderveken nous avons deux types d'ironies, l'un concernant la force illocutoire et l'autre concernant le contenu propositionnel. Selon lui nous avons également deux types d'actes de discours indirect, l'un où le contenu propositionnel exprime une proposition concernant un des composants de la force illocutoire de l'acte de discours indirect et l'autre où le contenu concerne la proposition exprimée par le contenu propositionnel de l'acte de discours indirect. Les implications conversationnelles sont selon lui des infractions apparentes soit à la maxime de qualité soit à celle de quantité.

La question que nous devons examiner préalablement est relative au premier pas dans la compréhension d'un acte de discours, c'est-à-dire, les éléments que les locuteurs prennent en considération lorsqu'ils entendent un acte illocutoire. Les premières choses à reconnaître sont la force illocutoire, le

contenu propositionnel, la place que l'énonciation prend à l'intérieur d'une suite conversationnelle et le contexte de l'énonciation.

Si la force illocutoire et le contenu propositionnel sont incompatibles, le locuteur a l'indication lui permettant de savoir qu'il s'agit d'une énonciation non-littérale. Il peut ainsi passer à l'étape suivante et identifier s'il s'agit d'une énonciation répondant à une convention sociale ou s'il s'agit d'un acte de discours indirect ou d'une ironie ou bien d'une implication conversationnelle.

La position de l'acte de discours dans la suite conversationnelle est également importante. Pour expliquer ceci faisons une analogie avec un jeu de cartes: lorsque deux joueurs sont en train de jouer, ils doivent suivre un certain nombre de règles mais ils ont aussi des stratégies de jeux: le joueur attentif est capable d'identifier quel est le jeu que son adversaire a en mains . Par rapport aux règles du jeu il y a des stratégies acceptables et d'autres qui conduiraient à l'échec, mais nous avons également dit que le joueur attentif peut reconnaître le jeu de l'opposant, ainsi le joueur peut formuler un ensemble d'hypothèses concernant les stratégies les plus probables que l'opposant va prendre. Par contre si l'opposant réalise un mouvement qui ne fait pas partie de ces stratégies, le joueur considère tout d'abord deux possibilités: ou bien il ne veut plus jouer ou bien il prend une seconde stratégie et veut créer une fausse piste.

Dans une suite conversationnelle nous pouvons dire aussi que nous suivons certaines stratégies pour nous faire comprendre. Très souvent nous employons des moyens qui sortent de l'ordinaire de notre stratégie, mais ils

peuvent répondre à des stratégies plus fortes que celles qui seraient ordinairement employées.

Quand nous disons que la saillance pragmatique prend en considération la place que l'acte de discours prend à l'intérieur des situations conversationnelles nous voulons dire que certains actes de discours sont les moyens les plus simples pour accomplir un certain but conversationnel. Lorsque d'autres moyens sont employés, c'est-à-dire d'autres actes de discours, l'allocutaire est capable d'identifier le type d'acte de discours non-littéral parce qu'il est capable d'identifier la stratégie utilisée.

Le fonctionnement de la saillance sémantique et de la saillance pragmatique pour le repérage d'information à partir de l'arrière-plan

Nous avons signalé dans le troisième chapitre que l'arrière-plan et le réseau sont stimulés par des éléments externes qui rendent certaines parties ou éléments à l'intérieur du réseau et de l'arrière-plan saillants par rapport à la surface du réseau et de l'arrière-plan. Le point que nous voulons suggérer est que la saillance sémantique et pragmatique est relative au contexte d'énonciation et stimule le réseau et l'arrière-plan, permettant la limitation de l'ensemble d'informations qui peut servir à l'interprétation de l'acte de discours non-littéral et également indiquant quels sont les éléments pertinents pour l'interprétation des actes de discours non-littéraux.

Prenons quelques exemples !

Les cas d'ironie sont les cas les plus simples de saillance sémantique et pragmatique. Nous pouvons rencontrer des éléments saillants qui sont ceux de la force illocutoire par rapport au contenu propositionnel, des éléments de la force illocutoire par rapport au contexte d'énonciation, et du contenu propositionnel par rapport au contexte d'énonciation. Nous avons vu que selon la logique illocutoire un acte illocutoire peut être accompli avec succès, satisfaction et sans défaut. En général l'acte illocutoire où nous avons une incompatibilité entre un des composants de la force illocutoire et le contexte d'énonciation permet à l'allocutaire de reconnaître qu'il ne peut pas être accompli littéralement et être satisfait ou non-défectueux.

Par exemple l'acte illocutoire " Il a été le meilleur joueur dans ce match" où manifestement le joueur en question a été un désastre ne peut pas si nous le considérons littéralement être satisfait. La proposition exprimée par le contenu propositionnel est manifestement fausse; ce fait indique à l'allocutaire qu'il est possible d'avoir un acte de discours principal où la proposition exprimée est qu'il a été un piètre joueur. Généralement nous n'accomplissons pas des actes illocutoires assertifs (sérieux) dont le contenu propositionnel manifestement ne correspond pas au monde.

Le contraste qui se produit entre le contenu propositionnel et l'état de choses qu'il représente indique à l'allocutaire quelle est la direction de recherche à suivre. Une fois la direction indiquée et les limites de recherche établies, l'allocutaire sait qu'il doit chercher dans le sens des informations qui lui permettent d'interpréter l'ironie en question. Il est possible à l'allocutaire

de limiter et de choisir les informations pertinentes pour l'interprétation de l'acte de discours non-littéral.

Nous avons aussi signalé un type de saillance qui concerne le contraste entre la force illocutoire et le contenu propositionnel. Par exemple certaines forces exigent certaines conditions préparatoires ou certaines conditions spéciales de sincérité, ou un mode d'accomplissement spécial ou imposent certaines conditions sur le contenu propositionnel. L'accomplissement (avec succès, satisfaction et sans défaut) des actes illocutoires pourvus de ces forces exigent que les conditions exigées ou imposées par la force soient remplies aussi bien que les autres composants de la force doivent être réalisés afin que l'acte illocutoire soit accompli avec succès.

Le contraste entre un des éléments qui composent la force illocutoire, le contexte d'énonciation ou la force indique que l'acte de discours littéral ne peut pas être accompli avec succès et sans défaut. Par exemple l'énonciation de " Je vous remercie de m'avoir congédié " quand le locuteur ne considère pas que se soit une bonne chose pour lui d'être congédié produit un contraste entre la condition de sincérité de la force de remerciement et le contenu propositionnel. La saillance qui a lieu à travers la production du contraste indique dans quelle direction l'allocataire doit chercher des informations pertinentes pour interpréter l'acte de discours non-littéral. Ainsi, la saillance sémantique stimule l'arrière-plan et le réseau en délimitant et en faisant ressortir les éléments qui peuvent être utilisés pour l'interprétation de l'acte de discours non-littéral.

Parallèlement à la saillance sémantique il y a aussi la saillance pragmatique qui, comme nous avons déjà expliqué, est obtenue à partir du contraste entre l'acte de discours littéral et la suite conversationnelle. Nous avons vu que certains actes de discours correspondent à certaines attentes de la part de l'allocutaire comme des stratégies suivies. Lorsque l'acte illocutoire ne correspond pas à l'attente immédiate, l'allocutaire peut se rendre compte qu'il ne s'agit pas de l'acte de discours principal.

Ceci est bien le cas pour de nombreux actes de discours indirects. L'allocutaire sait que l'acte de discours principal aurait pu être plus fort qu'il ne l'est, le fait que le locuteur utilise un acte de discours littéral moins fort indique qu'il ne parle pas littéralement. Avec la saillance sémantique qui peut être produite entre le contenu et la force ou entre l'acte littéral et le contexte, l'allocutaire peut avoir des directions de recherche à suivre qui lui permettront de délimiter et de sélectionner les informations pertinentes pour l'interprétation de l'acte de discours non-littéral.

Dans le cas des implications conversationnelles, il y a aussi production des saillances sémantique et pragmatique. De la part de la saillance sémantique il y a la production d'un contraste entre les éléments qui composent la force illocutoire et le contenu propositionnel dans l'accomplissement avec succès, satisfaction et sans défaut. Dans le cas de la saillance sémantique, les actes de discours littéraux ne correspondent pas aux attentes immédiates de l'allocutaire. Ces faits indiquent la direction de recherche à suivre aussi bien que les limites de l'ensemble des informations pertinentes pour l'interprétation de l'acte de discours non-littéral.

En plus des relations de saillance que nous avons mentionnées il y a des traits saillants dans un contexte d'énonciation, par exemple les conventions sociales, l'intonation de la voix, la ponctuation etc. Ces traits saillants peuvent indiquer à l'allocutaire qu'il y a un acte de discours principal non-littéral. Mais ils ne sont pas déterminants.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le premier chapitre, Searle a suggéré une procédure pour la détermination de l'acte de discours principal (pour les cas d'actes de discours indirects).

Son exemple était le suivant:

" 1. Student X : Let's go to the movies tonight."

2) Student Y : " I have to study for an exam"(...)

A brief reconstruction of the steps necessary to derive the primary illocution from the literal illocution would go as follow.(in normal conversation, of course no one would consciously go through the steps involved in this reasoning)

Step 1_ I have made a proposal to y, and in response he has made a statement to the effect that he has to study for an exam (facts about conversation).

Step 2_ I assume that Y is cooperating in the conversation and that therefore his remark is relevant (principles of conversation cooperation).

Step 3- A relevant response must be an acceptance , rejection, counter proposal, futher discussion, etc(theory of speech acts).

Step 4- But his literal utterance was not one of these, and so was not a relevant response..

Step 5- Therefore he probably means more than he says. Assuming his remark is relevant, his primary illocutionary point must differ from his literal one.

Step 6- I know that study for an exam normally takes a large amount of time relative to a single evening, and I know that going to the movies normally

takes a large amount of time relative to a single evening. (factual background information).

Step 7_ therefore he cannot probably both go to the movies and study for an exam.

Step 8- A preparatory condition on the acceptance of a proposal , or any other commissive, is the ability to perform the act predicated in the propositional content.

Step 9- Therefore I know that he has said something that has the consequence that he probably cannot consistently accept the proposal.

Step 10- Therefore his primary illocutionary point is to reject the proposal.⁷³

Comme nous l'avons déjà signalé, la suggestion de Searle pose trois problèmes majeurs:

- 1) Comment faire ressortir de l'arrière-plan des informations pertinentes?
- 2) Si l'arrière-plan n'est pas composé par des représentations, comment pouvons-nous obtenir des informations?
- 3) Si nous considérons l'argument de Searle pour l'arrière-plan, l'introduire dans un raisonnement déductif générera une régression à l'infini.

Nous avons suggéré au long du troisième chapitre les mécanismes de saillance et les notions de saillance sémantique et de saillance pragmatique.

Dans la perspective que nous avons avancée, les éléments pragmatiquement saillants et les éléments sémantiquement saillants stimuleraient l'arrière-plan et le réseau afin de déterminer l'ensemble des données pertinentes pour l'interprétation des actes de discours non-littéraux.

⁷³ Searle J.R., *Expression and Meaning*, op cit. pp34-35.

Nous avons défini la saillance pragmatique de la manière suivante:

" la saillance pragmatique est une relation de contraste entre deux actes illocutoires par rapport à une suite conversationnelle."

" la saillance sémantique est une relation de contraste entre un acte illocutoire et le contexte d'énonciation ou entre la force illocutoire et le contexte d'énonciation, ou entre le contenu propositionnel et la force illocutoire ou entre le contenu propositionnel et le contexte d'énonciation."

Si nous retornons à la première étape de l'analyse de Searle nous pouvons avoir des indications sur la façon dont le mécanisme de saillance est déclenché.

A la première étape de son analyse, Searle considère comme des faits conversationnels les éléments qui suivent:

une invitation, une affirmation et l'effet de cette affirmation " he has to study for an exam"

Dans notre perspective cette première étape est plus complète: par exemple, il faut considérer " j'ai fait une invitation d'aller au cinéma ce soir à Y". Il a affirmé qu'il devait étudier pour un examen ce soir"

Une invitation limite l'ensemble de réponses pertinentes. Ainsi, par rapport à une invitation, une affirmation n'est pas à première vue une réponse pertinente; ceci génère un contraste entre l'invitation et la réponse obtenue, l'affirmation. Ce contraste stimule le réseau et fait ressortir les types d'actes

ilocutoires qui sont des réponses pertinentes pour une invitation qui dans ce cas pourraient être une acceptation ou un rejet ou une autre invitation.

Le locuteur sait qu'une affirmation n'est pas l'acte illocutoire le plus fort qui pourrait être accompli dans le contexte d'énonciation d'une acceptation ou d'un rejet. Ceci fait débuter la saillance sémantique. Parce que nous avons un contraste entre la force illocutoire et le contexte d'énonciation.

Les éléments stimulés par la saillance sémantique ont affaire au contenu propositionnel et à la force illocutoire; ainsi, ce qui concerne l'activité d'étudier pour un examen , ce que concerne le temps que ça prend, et ce qui concerne l'activité d'aller au cinéma et le temps que cette activité exige ressort de l'arrière-plan et devient ainsi candidat à être une représentation.

L'ensemble des éléments pertinents est formé par les types d'actes illocutoires pertinents pour la suite conversationnelle, leurs conditions de succès de satisfaction et d'accomplissement sans défaut et les états mentaux pertinents en relation à ces types d'actes illocutoires.

Conclusion du chapitre IV

Dans ce chapitre nous avons vu certaines des relations de saillance que les locuteurs prennent en considération lorsqu'il sont pour interpréter les actes de discours non-littéraux. Les saillances sémantiques et pragmatiques sont importantes pour l'interprétation des actes de discours non-littéraux parce qu'elles indiquent l'ensemble d'informations à prendre en considération pour l'interprétation de ces actes; aussi bien elles stimulent le réseau et l'arrière-plan faisant en sorte que seulement certaines parties émergent et soient des constituants possibles des contenus des états mentaux. Pour nous servir d'une image la saillance sémantique et la saillance pragmatique permettent à l'allocutaire de construire un filtre qui ne laissera passer que les informations pertinentes pour l'interprétation des actes de discours.

L'avantage d'une telle stratégie est qu'elle permet d'expliquer comment le locuteur et l'allocutaire font recours à leurs réseau et à leurs arrière-plans sans générer des régressions à l'infini, ce qui permet la construction des raisonnements déductifs où il y a des éléments originaires de l'arrière-plan et du réseau.

Nous devons remarquer que la notion de contraste n'est pas dérivée de la notion d'incompatibilité; l'incompatibilité est un cas particulier du contraste. Par exemple nous ne parlons pas d'incompatibilité entre le rose et le rouge mais nous pouvons parler de contraste.

Le développement de l'analyse de la notion de saillance peut nous amener à questionner le besoin des considérations théoriques sur les capacités

mentales qui permettent aux locuteurs d'associer les mots aux états de choses qu'ils représentent. Si nous admettons que les composants de la force illocutoire et la proposition sont saillants dans des contexte d'énonciation et que ceci stimule les capacités cognitives des locuteurs, nous n'aurons probablement pas à considérer des capacités mentales qui permettent l'application des contenus sémantiques. Mais démonter cette hypothèse n'est pas dans les limites de notre travail.

Conclusion

Nous avons fait ressortir dans notre travail quelques problèmes liés à l'hypothèse de l'arrière-plan. A partir de notre question initiale au sujet des critères que les locuteurs d'une langue emploient pour sélectionner les informations permettant l'interprétation des actes de discours non-littéraux, nous avons abordé l'hypothèse de l'arrière-plan sur deux plans.

Le premier qui constitue notre premier chapitre expose les deux thèses sur la signification chez Searle. Nous avons essayé de faire ressortir dans ce chapitre l'importance que l'hypothèse de l'arrière-plan prend dans la seconde thèse sur la signification.

Dans la première thèse Searle a accentué l'aspect normatif de la signification tandis que dans la seconde thèse il a mis l'accent sur la dépendance contextuelle. La radicalisation de la second thèse l'a amené à introduire l'arrière-plan comme l'ensemble des capacités mentales dans lequel nous avons les capacités qui permettent d'associer les mots aux états de choses qu'ils représentent. Ainsi, le binôme central pour l'analyse de la signification est l'intention de représenter et l'intention de communiquer. Les représentations, dans cette perspective, ne sont possibles que sur un fond de capacités non-représentationnelles. L'hypothèse de l'arrière-plan a pris ainsi de l'ampleur. L'arrière-plan est fondamental pour expliquer la compréhension du

langage et même la capacité de représentation que les êtres humains possèdent.

Dans le second chapitre nous avons exposé la théorie de l'intentionnalité de Searle, la notion d'état intentionnel et les formes primitives de l'intentionnalité, la perception et l'action, et nous avons signalé les rapports entre l'arrière-plan et les formes primitives de l'intentionnalité. Cette exposition a été pertinente pour deux raisons: la première: nous avons considéré le vocabulaire qui a été employé par Searle dans cette théorie, ceci nous a permis de développer le troisième chapitre; la seconde: nous avons pu exposer les rapports entre l'arrière-plan et les formes primitives de l'intentionnalité et la distinction entre l'arrière-plan et le réseau. Cette distinction est importante chez Searle parce qu'elle permet la séparation entre l'arrière-plan et le réseau. Dans cette perspective le réseau est un ensemble d'états mentaux qui permettent l'identification des conditions de satisfaction d'un état mental donné. L'arrière-plan est un ensemble de capacités et de pratiques qui permet le fonctionnement de l'intentionnalité. Dans *Intentionality* nous avons une radicalisation de l'hypothèse de l'arrière-plan.

Dans le troisième chapitre, nous avons poursuivi deux objectifs: l'analyse de la notion d'arrière-plan et la discussion des deux problèmes préalables à la détermination des critères de sélection d'informations. Comment l'arrière-plan qui a comme caractéristique fondamentale celle de ne pas être constitué de représentations peut-il fournir des informations? Et comment l'arrière-plan qui est défini comme un ensemble holiste peut-il fournir des informations sans générer une régression à l'infini?

A l'égard de notre premier objectif nous sommes arrivé à la conclusion que la notion d'arrière-plan a reçu quatre définitions différentes jusqu'à celle qui est exposée dans *Intentionality*. D'abord dans "Indirect Speech Acts" il est conçu comme un fond d'informations, dans "The Background of Meaning" il est considéré comme un ensemble d'assomptions et de présuppositions, dans "Literal Meaning" il est défini comme un ensemble de capacités, d'assomptions et de présuppositions. C'est seulement dans *Intentionality* qu'il est défini comme un ensemble holiste de capacités communes aux êtres humains et acquises socialement et qui ne sont pas des représentations et qu'il est considéré comme distinct du réseau qui est l'ensemble des états mentaux.

C'est alors qu'un des problèmes préalables que nous avons signalés s'est posé de façon très aiguë. Si l'arrière-plan n'est pas constitué de représentations, comment peut-il fournir des informations?

Nous avons suggéré ainsi une hypothèse qui touche au fonctionnement de l'arrière-plan. Lorsque l'arrière-plan est stimulé par certaines situations et traits saillants, il y a des parties de cet arrière-plan qui deviennent saillantes par rapport à la surface de l'arrière-plan. Ces parties émergent vers le réseau et sont ainsi des candidates à être des contenus d'états mentaux.

Nous avons défini la saillance comme une relation dont la base est le contraste. Ainsi nous disons qu'une chose est saillante lorsqu'une relation de contraste se produit entre cette chose et la surface sur laquelle elle est. Nous avons distingué deux types de saillance, la saillance de l'objet qui est celle où l'objet est responsable du contraste, et la saillance qui est le produit d'une recherche, celle où un objet ressort d'une surface en vertu d'une attente ou

d'une recherche particulière de la part d'un sujet. Ainsi la saillance de certains objets ou données pourrait stimuler l'arrière-plan faisant en sorte que certaines parties de l'arrière-plan émergent vers le réseau. Elles sont ainsi des candidates à la représentation. Cette hypothèse a un double avantage: elle explique comment à partir de l'arrière-plan nous pouvons obtenir des représentations et elle ne nie pas le caractère holiste de l'arrière-plan. L'arrière-plan est holiste lorsqu'il est en repos, c'est à dire lorsqu'il n'est pas stimulé. Nous avons ainsi distingué deux niveaux de saillance. L'un par rapport à l'arrière-plan est composé des éléments de l'arrière-plan qui ont été stimulés. L'autre par rapport au réseau est composé des éléments du réseau et de ceux qui, originaires de l'arrière-plan, continuent d'être stimulés.

Sur la base de l'hypothèse de la saillance nous avons suggéré que certaines données dans des conversations sont saillantes; ces données sont des données sémantiques ou des données pragmatiques. Nous avons ainsi distingué une base de saillance sémantique et une base de saillance pragmatique. La saillance sémantique est, dans cette perspective, une relation entre actes de discours et actes de discours ou entre actes de discours et contexte d'énonciation. La saillance pragmatique est relative à la place qu'un acte illocutoire prend dans une suite conversationnelle.

Pour comprendre la saillance sémantique nous avons besoin de recourir aux notions de succès, satisfaction et accomplissement sans défaut d'un acte de discours. Nous considérons que lorsqu'un acte de discours littéral est distinct de l'acte de discours principal dans un contexte d'énonciation, nous pouvons rencontrer des contrastes ou une incompatibilité soit entre la force (ou un des ses composants) et le contenu propositionnel, soit entre le contenu

propositionnel et le contexte d'énonciation, soit entre l'acte littéral accompli dans ce contexte et le contexte d'énonciation. Ces contrastes ou cette incompatibilité indiqueraient que l'acte de discours n'est pas l'acte principal et stimuleraient des parties de l'arrière-plan et du réseau afin de permettre à l'allocutaire d'arriver à l'acte de discours principal.

La saillance pragmatique est relative à la place qu'un acte de discours occupe dans une suite conversationnelle. Il y a des actes de discours qui imposent des limites aux types d'actes de discours qui peuvent être des suites ou des répliques à cet acte. Lorsqu'un locuteur ne parle pas littéralement, très souvent ces limites ne sont pas respectées. Ainsi, la saillance pragmatique est une relation de contraste entre les actes de discours dans une suite conversationnelle.

Dans notre perspective, les saillances sémantique et pragmatique sont également importantes. D'abord, elles indiquent quand un acte de discours littéral n'est pas l'acte de discours principal. Ensuite, elles indiquent et limitent l'ensemble de données et d'actes de discours qui peuvent être les actes de discours principaux.

Dans le quatrième chapitre nous avons exploré l'hypothèse des notions de saillance sémantique et pragmatique par rapport aux actes de discours non-littéraux. Ainsi, nous avons distingué la saillance sémantique de la pertinence sémantique. Nous considérons qu'une donnée est sémantiquement pertinente lorsqu'elle fait partie de l'ensemble de données qui satisfont une exigence sémantique spécifique. Nous considérons qu'une donnée est pragmatiquement pertinente lorsqu'elle fait partie de l'ensemble de données qui satisfont une

exigence pragmatique spécifique. Nous avons ainsi suggéré quelques formes de fonctionnement de la saillance sémantique et de la saillance pragmatique.

La notion de saillance est importante parce qu'elle suggère une explication possible du fonctionnement de l'arrière-plan sans faire perdre les caractères fondamentaux de la notion d'arrière-plan. Les notions de saillance sémantique et de saillance pragmatique sont importantes parce qu'elles suggèrent aussi une manière possible d'expliquer comment les locuteurs procèdent pour faire la sélection des données leur permettant l'interprétation des actes de discours non-littéraux. Ainsi, du point de vue théorique cette explication du fonctionnement de l'arrière-plan rendrait possible de considérer qu'il fournit des informations pour l'interprétation des actes de discours non-littéraux sans qu'il y ait d'incompatibilité entre les caractéristiques qualitatives des composants de l'arrière-plan et la notion d'information, et sans générer de régression à l'infini par l'inclusion d'un ensemble holiste à l'intérieur des raisonnements déductifs. Cette explication est tout à fait cohérente avec la position de Vanderveken dans "Speech Acts and Pragmatics". Selon lui les positions de Wittgenstein et de Searle amènent à l'argument de l'impossibilité de la pragmatique (et même de la sémantique). Selon lui seulement un nombre fini de faits de l'arrière-plan sont nécessaires pour déterminer l'acte de discours principal.

Dans ce travail nous n'avons pas eu la prétention d'élaborer un théorie de la saillance. Les points que nous avons soulevés et les conclusions auxquelles nous sommes arrivée ne sont qu'un début de discussion. Elles indiquent, néanmoins, quelques points qui doivent être considérés afin de permettre l'utilisation de la notion d'arrière-plan dans une théorie pragmatique.

Bibliographie

Austin J.L., *How to Do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press, 1962.

Austin J.L., *Philosophical Papers*, Oxford, Clarendon Press, 1979.

Austin J.L., "Performatif-Constatif", in *Cahiers de Royaumont Philosophie* IV, *La philosophie Analytique*, Paris, Editions de Minuit, 1962.

Binkley T., "The Principle of Expressibility", *Philosophy and Phenomenological Research* vol. XXXIX, 1979, 307-325.

Cohen L.J., "Searle's Theory of Speech Acts", *Philosophical Review*, Vol. LXXIX, 1970, 545-557.

Danto A.C., *Analytical Philosophy of Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1973.

Davidson D., *Essays on Actions and Events*, Oxford, Oxford University Press, 1984.

Dascal M., "Conversational Relevance", *Journal of Pragmatics* vol I, 1977, 309-328.

Facione P.A., "The Problem of Defining Utterer's Meaning", *Journal of Philosophy*, vol. III, 1972, 75-84.

Facione P.A., "Meaning and Intending", *American Philosophical Quarterly*, Vol. X, 1973, 277-287.

Green O. H., "Language and Expression", *Philosophia* vol. VIII, 1979, 585-598.

Grice H.P., "Meaning", *The Philosophical Review*, n° 66, 1957, 377-388, repris dans *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, D. Steinberg, L.A. Jakobovits (eds), Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 53-59.

Grice H.P., "Logic in Conversation", in *Syntax and Semantics*, P. Cole and J.L. Morgan (eds), Vol III, New York, Academic Press, 1975, 41-58.

Hunter, H. P., in *Essays on Wittgenstein*, Klemke (ed), Urbana, Illinois, University of Illinois Press, 1971.

Kasher A., "Conversational Maxims and Rationality", in *Language in Focus*, A. Kasher (ed), Dordrecht, Reidel Publishing Company, 1976.

Koledan K., "Speech Acts and Truth", *Philosophy and Rhetoric* vol. IV, 1971, 230-241.

Le Ny J. F., *Science Cognitive et Compréhension du Langage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

Lewis D., "Scorekeeping in a Language Game", *Journal of Philosophy*, vol. VIII, 1979, 339-359.

Malachoski A., "Searle on First Person Meaning and Indeterminacy", *Theoria*, vol. LIV, 1988, 25-30.

McCulloch G., "Cause in Perception: a Note on Searle's Intentionality", *Analysis*, vol. XLIV, 1984, 201-208.

Miller A., "Intentions and Conditions of Satisfaction", *Inquiry*, vol. XXIV, 1981, 115-121.

Morris C., *Foundations of the Theory of Signs*, dans *International Encyclopedia of Unified Science*, vol. I, Chicago, University of Chicago Press, 1938, 79-137.

Peetz V., "Propositional Content", *Analysis*, vol. XXXII, 1972, 183-186.

Rabossi E., "Meaning, Force and Explicit Performatives", *Philosophica*, vol. XIX, 1977, 89-109.

Ransdell J., "Constitutive Rules and Speech Acts Analysis", *Journal of Philosophy*, vol. LXVIII, 1971, 385-399.

Searle J. R., "Proper names", *Mind*, n°67, 1958, 166-173.

Searle J. R., "How to Derive 'Ought' from 'Is'", *The Philosophical Review*, n°71, 1962, 423-432.

Searle J. R., "Review of 'Locutionary and Illocutionary Acts: A main theme in J.L. Austin's Philosophy' by Mats Furberg", *The Philosophical Review*, n° 75, 1966, 389-391.

Searle J. R., "Human Communication Theory and Philosophy of Language: Some Remarks", *Human Communication Theory*, F.E.T. Dance (ed), New York, Rinehart and Winston Inc., 1967, 116-129.

Searle J. R., "Austin on Locutionary and Illocutionary Acts", *The Philosophical Review*, n° 77, 405-424, repris dans *Essays on J.L. Austin*, G.L. Warnock (ed), Oxford, The Clarendon Press, 1973, 141-159.

Searle J. R., *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.

Searle J. R., "Assertions and Aberrations", *Symposium on J.L. Austin*, K.T. Fann (ed), Oxford, Oxford University Press, 1969, 205-218.

Searle J. R., "Introduction", *The Philosophy of Language*, J.R. Searle (ed), Oxford, Oxford University Press, 1971, 39-53.

Searle J. R., "The Verification of Linguistic Characterisations", *Philosophy and Linguistics* Colin Lyas (ed), London, Macmillan-St-Martins Press, 1971, 241-244.

Searle J. R., "Chomsky's Revolution in Linguistics", *The New York Review of Books* 1972, repris dans, *On Noam Chomsky: Critical*

Essays Gilbert Harmann (ed), Gordon City, Anchor Press
Doubleday, 1974, 2-33.

Searle J. R., "The Logical Status of Fictional Discourse", *New Literary History*, n° 6, 1974, 319-332, repris dans *Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 58-75.

Searle J. R., "A Taxonomy of Illocutionary Acts", *Language, Mind and Knowledge, Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, vol. 6, K. Gunderson (ed), Minneapolis, The University of Minnesota Press, 1975, repris dans *Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 1-30.

Searle J. R., "Indirect Speech Acts", *Syntax and Semantics* vol III, *Speech Acts* J.L. Morgan et P. Cole (eds), New York, Seminar Press, 1975, repris dans *Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 30-58.

Searle J. R., "Literal Meaning", *Erkenntnis* vol XIII, n° 1, 1978, repris dans *Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 137-161.

Searle J. R., "Metaphor", in *Metaphor and Thought*, Andrew Ortony (ed), Cambridge, Cambridge University Press, 1979, repris dans

*Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech
Acts*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 76-116.

Searle J. R., *Expression and Meaning : Studies in the Theory of Speech Acts*,
Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

Searle J. R., " What is an Intentional State?", *Mind* n° 88, Ja. 1979, 74-92.

Searle J. R., " The Intentionality of Intention and Action", *Inquiry*, n° 22,
Autumn 1979, 253-280.

Searle J. R., " The Background of Meaning", *Speech Acts Theory and
Pragmatics* J.R. Searle , F. Kiefer and M. Bierwisch (eds),
Dordrecht, Reidel Publishing Company, 1980, 221-232.

Searle J. R., " Minds, Brains and Programs", *The Behavioral and Brain
Sciences*, 1980, 3, 417-457.

Searle J. R., " Intentionality and Method", *Journal of Philosophy*, n° 78,
1981, 720-732.

Searle J. R., " Proper Names and Intentionality", *Philosophical
Quarterly*, n° 63, 1982, 205-225.

Searle J. R., *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge,
Cambridge University Press, 1983.

Searle J. R., "Intentionality and It's Place in Nature", *Dialectica* vol. 38,
fasc. 2-3, 1984, 87-100.

Searle J. R., *Minds, Brains and Science*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.

Searle J. R., "Indeterminacy, Empiricism, and First Person", *The Journal of Philosophy*, vol. LXXXIV, n° 3, march 1987, 123-146.

Searle J. R., "Consciousness, Unconsciousness and Intentionality", *Philosophical Topics* vol. XVII, spring 1989, 193-209.

Searle J. R., "Signaling and Representing", inédit., 6 pages.

Searle J. R., "Communication, Representation and Meaning", inédit 24 pages.

Searle J. R. et Vanderveken D., *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Vanderveken D., *Les Actes de Discours*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1988.

Vanderveken D., "What is an Illocutionary Force?", in *Dialogue and Interdisciplinary Studies* M. Dascal, Amsterdam, Benjamins, 1985..

Vanderveken D., "Non Literal Speech Acts and Conversational Maxims", inédit. une version réduite va paraître in E. Lepore et Van Gulich (eds), *John Searle and his Critics*, Oxford, Blackwell, 1990, 371- 384.

Wittgenstein L., *Philosophical Investigations*, Oxford, Blackwell, 1968.